

Édité par Eugène Warmenbol, Evelyne Gillet & Walter Leclercq



CLADIO

L'ARMEMENT À L'ÂGE DU FER

Édition conjointe Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl /
SBEC / Musée des Celtes de Libramont



CLADIO

L'ARMEMENT À L'ÂGE DU FER

Édité par
Eugène Warmenbol, Evelyne Gillet & Walter Leclercq

Actes des Journées du Groupe de Contact FNRS « Études Celtologiques
et Comparatives » organisées par la Société Belge d'Études Celtiques (SBEC),
l'Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl et le Musée des Celtes de Libramont

Aubechies, 14 juin 2025
Bruxelles, 13 septembre 2025

Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl/SBEC/Musée des Celtes éditions
Bruxelles

Erratum : Illustration de la couverture inspirée du volume
MATHIEU Franck, 2008, *Archéo'Art. Le guerrier gaulois*,
Paris, Édition Errance, p. 81.

Conception et réalisation des actes du colloque et de l'exposition

Colloque international organisé par l'Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl, le Musée des Celtes de Libramont et la Société Belge d'Études Celtiques, et tenu à l'Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil le 14 juin et à l'Université libre de Bruxelles le 13 septembre 2025

Éditeurs : Eugène Warmenbol, Evelyne Gillet et Walter Leclercq

Comité scientifique : Greta Anthoons, Evelyne Gillet, Hélène Glogowski, Walter Leclercq, Fanny Thirion, Eugène Warmenbol

Comité de relecture : Greta Anthoons, Camille Brunin, Evelyne Gillet, Hélène Glogowski, Éric Leblois, Walter Leclercq, Joëlle Moulin, Fanny Thirion et Eugène Warmenbol

Illustration de la couverture : Erika Chaval, avec le dessin de Anja Stoll : épée de type Kessel et son fourreau, *Oppidum du Bois du Grand Bon Dieu*, Thuin (dessin et DAO : A. Stoll © Université libre de Bruxelles).

Mise en page : polygraph.be

Crédits photographiques : les auteur.e.s sont seul.e.s responsables du respect des droits de reproduction des illustrations qu'ils/elles ont fournies avec leur article.

Exposition créée par l'Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl, le Musée des Celtes de Libramont et la Société Belge d'Études Celtiques et présentée à l'Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil du 15 juin au 14 septembre 2025

Commissaire de l'exposition : Evelyne Gillet

Réalisation technique : Evelyne Gillet, Hélène Glogowski, Camille Brunin, avec l'aide de Claude Demarez et Ihab Al Badri

Illustration et réalisation de l'affiche : Erika Chaval

Rédaction des textes des panneaux : Fanny Thirion, Hélène Glogowski, Pierre-Benoît Gérard, Letizia Nonne et Eugène Warmenbol

Traduction néerlandaise : Greet Smet

Relectures : Fanny Thirion, Greta Anthoons, Camille Brunin, Hélène Glogowski, Eric Leblois

Mise en page des panneaux : Fanny Thirion

Mise en page des cartels : Camille Brunin et Hélène Glogowski

Musées prêteurs : le Centre de Recherches Archéologiques en Ardenne (CRAA) asbl / Le Musée des Celtes de Libramont, l'Agence wallonne du Patrimoine (AWaP), l'asbl CTRA Blicquy-Aubechies (dépôt Archéosite et Musée d'Aubechies-Belœil asbl), le Centre archéologique de Ribemont-sur-Ancre / CCE de la Somme (France), le Musée de l'Ardenne (Charleville-Mézières, France), l'Espace gallo-romain d'Ath, la Ville de Thuin, le CReA-Patrimoine ULB, la Maison du Patrimoine et la Mairie de Naves (France), le Musée et la Ville d'Angoulême (France), le Musée du vin de Champagne et d'Archéologie régionale d'Épernay (France), le Musée Antoine Vivenel de Compiègne (France), le Nationalmuseum um Föschmaart de Luxembourg-ville (Grand-Duché du Luxembourg)

Prêt des vitrines et du matériel audio-visuel : Service Public de Wallonie (équipe Events Naninne), Espace gallo-romain d'Ath, Hôpital Notre-Dame à la Rose de Lessines

© Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl / Musée des Celtes de Libramont / SBEC éditions, 2025.

Tous droits réservés (textes et images). Reproduction, même partielle interdite

Archéosite® et Musée d'Aubechies-Belœil asbl, rue de l'Abbaye 1y - B7972 Aubechies.

Dépôt légal : D/2025/4848/1 - ISBN : 978-2-87285-203-1

Printed in EU

Table des matières

Éditorial	5
Eugène WARMENBOL et Greta ANTHOONS	
Avant-propos	7
Evelyne GILLET et Hélène GLOGOWSKI	
Introduction à l'armement celte : l'écho des batailles	9
Fanny THIRION et Walter LECLERCQ	
« Un objet d'élite à tous les niveaux » ? Les tombes à épée(s) en bronze du Hallstatt ancien (IX^e-VIII^e siècles avant notre ère) en Belgique et dans le Sud des Pays-Bas remises en contexte	11
Eugène WARMENBOL	
La nécropole hallstattienne d'Harchies <i>Maison Cauchies</i> (Hainaut, Belgique) : un nouveau bilan	25
Éric LEBLOIS	
L'armement funéraire hallstattien de Court-Saint-Étienne : typologie et échanges culturels	31
Maud LIBERT	
Celtic swords between archaeology and written sources: a literary perspective	47
Elena SCARSELLA and Valerio BRUNI	
Le combattant derrière les armes : réflexion historiographique autour des contextes de dépôts en France (V^e-I^{er} siècles avant notre ère)	57
Prune SAUVAGEOT	
The 'dragonfly charioteer': a middle Iron Age weapons burial from the edge of the Yorkshire Wolds	67
Melanie GILES	
Throwing spears at dead men in Iron Age East Yorkshire: the reiteration of an initiation rite?	89
Greta ANTHOONS	
Les armes dans les dépôts au cours de l'âge du Fer : symboliques et essai d'interprétation	99
Thibault LE COZANET	
L'épée et le fourreau de la tombe aristocratique d'Altrier (Grand-Duché de Luxembourg). Présentation, problématiques et perspectives	107
Pierre-Benoît GÉRARD	
Une épée et son fourreau en fer de La Tène ancienne à Warmifontaine (Neufchâteau, province de Luxembourg, Belgique)	135
Véronique HURT	
The mail coat from Ciumești, Romania. Contemporary insights into an early ring armour	147
Martijn A. WIJNHOFEN	
Le casque sculpté de type celtique du temple d'Athéna à Pergame (Turquie)	165
Thierry LEJARS	
Les armes en contexte rituel : l'exemple de Gournay-sur-Aronde (Oise)	175
Carole QUATRELIVRE	

Du verre opaque rouge sur un fourreau d'épée en fer de La Tène ancienne à Pommerœul (province de Hainaut, Belgique) Pierre-Benoît GÉRARD et Virginie DEFENTE	185
Des dépôts culturels de pièces d'armement durant la fin de l'âge du Fer à Blicquy <i>Ville d'Anderlecht</i> (Belgique) Evelyn GILLET et Hélène GLOGOWSKI	207
Étude de l'armement de La Tène finale découvert sur l'<i>Oppidum du Bois du Grand Bon Dieu</i> à Thuin (Hainaut, Belgique) Alexandre DURIAU	235
La <i>cateia</i> d'Urville-Nacqueville (Manche, France) : une arme de chasse dans un contexte civil et économiquement favorisé de La Tène D1b Anthony LEFORT, Luc BORDES, François BLONDEL et Patrice MÉNIEL	251
Affiche de l'exposition	265
Index des auteurs	266

L'épée et le fourreau de la tombe aristocratique d'Altrier (Grand-Duché de Luxembourg). Présentation, problématiques et perspectives

Pierre-Benoît GÉRARD¹

Abstract : Results of an emergency excavation conducted in 1971, the sword and scabbard from the aristocratic tomb of Altrier in the Grand Duchy of Luxembourg had, until now, not received any detailed attention. Beyond a general overview of the excavation and the research conducted since then, the question of the presence of a sword within such an elite context in Luxembourg at the beginning of the Late Iron Age is reconsidered in light of data derived from surrounding contexts. Finally, new technical observations now allow us to revisit the chronological issue. As it stands, and pending further information from complementary analyses that are now justified, it appears plausible that the sword/scabbard assembly was crafted no earlier than the very end of the 5th century.

Keywords : Grand Duchy of Luxembourg, Altrier, Late Iron Age, La Tène, Early La Tène period, LT A, LT B, 5th century, 4th century, sword, scabbard, iron, burial mound, grave, funerary practice, cremation, elite, aristocracy

Mots-clés : Grand-Duché de Luxembourg, Altrier, second âge du Fer, La Tène, La Tène ancienne, LT A, LT B, V^e siècle, IV^e siècle, épée, fourreau, fer, tumulus, tombe, pratique funéraire, crémation, élite, aristocratie

Présentation générale

La petite localité d'Altrier (lux. : *Altréier* ou *op der Schanz*) (fig. 1), sur la commune de Bech, dans le canton d'Echternach, dans l'Est du Grand-Duché de Luxembourg, occupe une place relativement importante au sein du paysage archéologique luxembourgeois. Une dense occupation gallo-romaine (*vicus*/relais, temple, *burgus*), faisant déjà l'objet de recherches depuis le XVII^e siècle, s'étend le long d'un axe secondaire de la route Reims-Cologne ou Trèves-Tongres (Dövenier 2008 : 59). Quelques indices périphériques plaident également en faveur d'une présence de populations à la fin du second âge du Fer, comme le dit « trésor d'Altrier » (32 statères à l'œil en électrum marqués du nom « Pottina ») qui illustre tout du moins les conséquences directes ou indirectes de la Guerre des Gaules². À quelque 2 km vers l'ouest, le *Marscherwald* (fig. 1) a fait l'objet de fouilles anciennes. Plusieurs tertres

ont ainsi été explorés, dont certains peuvent être attribués au Hallstatt C et D (Haffner 1973). D'autres indices peuvent témoigner de la présence de tombes La Tène B dans ce secteur, ou près d'Altrier au sens large (un exemple chez Haffner 1971 : 206-207).

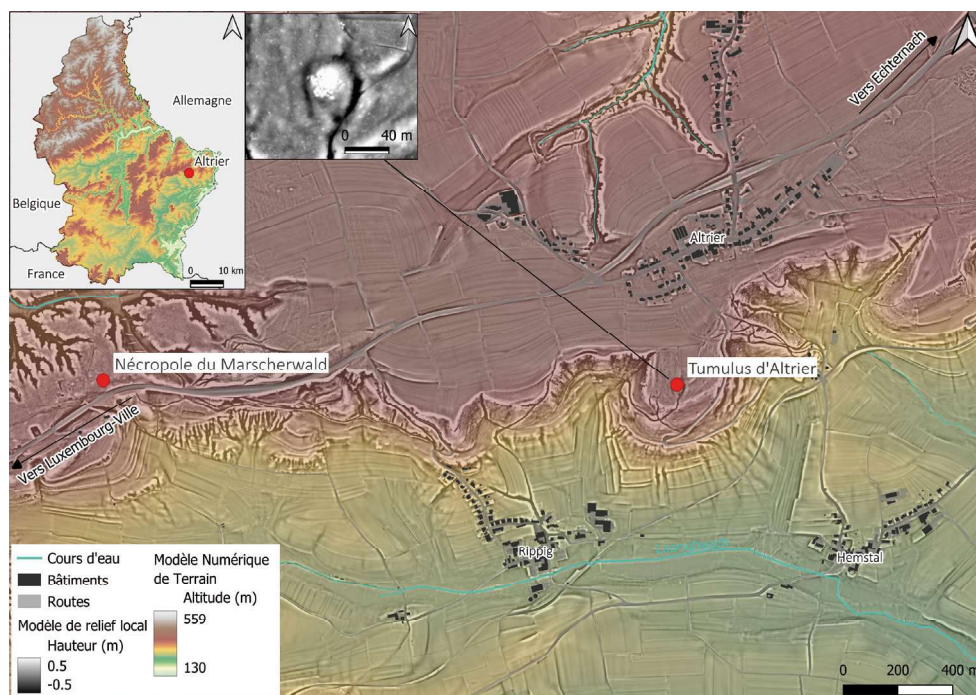


Fig. 1. Localisation et environnement topographique du tumulus d'Altrier et de la nécropole du *Marscherwald*. Cumul LRM/MNT. (Cartographie : N. Le Voguer, INRA).



Fig. 2. Mobilier métallique de la tombe aristocratique d'Altrier. Collection du Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art Luxembourg (MNAHA). (Photo : A. Biwer).

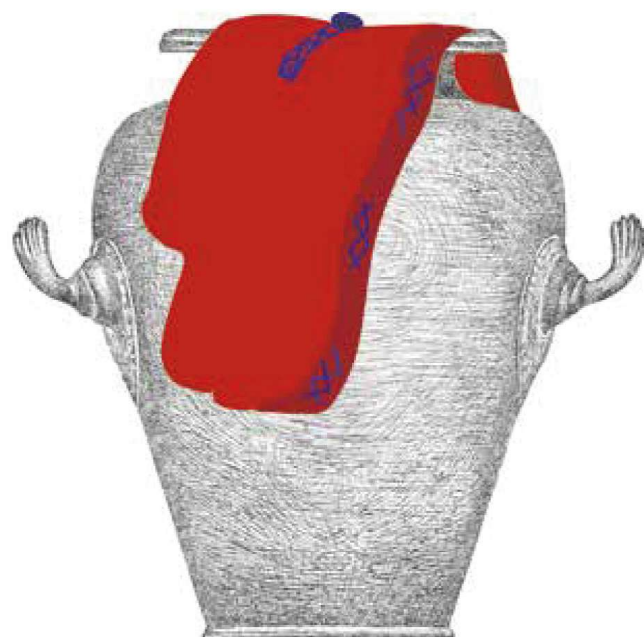


Fig. 3. Reconstitution du dépôt du vêtement sur le stamnos (d'après Rast-Eicher et al. 2022 : fig. 40). (Dessin : A. Rast-Eicher).

La localité d'Altrier abrite également³, à quelque 500 m au sud-ouest du village actuel, au lieu-dit *Schanz*, un vaste tertre funéraire isolé aux dimensions – conservées – hors normes. Situé (alt. 393 m) sur l'un des décrochements méridionaux d'un plateau, il domine la vallée du Laangbaach, petit ruisseau filant d'est en ouest à quelque 600 m au sud du tertre (alt. 275 m entre Rippig et Hemstal) (fig. 1).

D'un diamètre avoisinant les 50 m pour une hauteur conservée d'environ 5 m, le tumulus a fait l'objet d'une fouille d'urgence en 1971 faisant suite à différentes tentatives de pillage assorties d'extraction du sable qui composait son élévation. Les résultats de l'intervention nous sont connus par l'intermédiaire du rapport du directeur des Musées de l'État d'alors (Thill 1972). Il en republiera une brève description dans un catalogue d'exposition, quinze ans plus tard (Thill 1987). La découverte sera ensuite citée à plusieurs reprises dans le cadre de travaux plus généraux traitant de la Protohistoire au Luxembourg (e.a. Le Brun-Ricalens et al. 2005).

L'opération, localisée et en tranchée, aura permis la mise au jour d'une fosse funéraire de 1,50 m de longueur sur 1 m de largeur⁴. Au sein de cette fosse, une zone charbonneuse a été repérée dans la moitié nord⁵. Au centre, légèrement décalé vers le sud, un plancher en bois de chêne⁶ – vestige d'un coffre faisant office de chambre funéraire –, partiellement préservé sur 70 à 80 cm, servait de base au récipient cinéraire à proprement parler. L'« urne » se présentait sous la forme d'un *stamnos*⁷ en alliage cuivreux à deux anses horizontales. Le contenant, partiellement brisé et portant des traces d'exposition au feu, recelait, en plus de restes humains incinérés⁸, une sorte de masse blanchâtre et résineuse (Thill 1972 : 488) aujourd'hui reconnue comme étant de la poix végétale (*pine pitch*) (Saverwyns 2022 : 141). Le *stamnos* aurait ainsi été scellé d'une peau de mouton (faisant office de couvercle), empoissée de résine de pin et serrée autour du col à l'aide d'une ficelle (Rast-Eicher et al. 2022 : 102-103). Le tout serait ensuite tombé dans le récipient. Sur les restes osseux se trouvaient une fibule en alliage cuivreux décorée de « masques » et d'incrustations de corail ainsi qu'un bracelet en or (Thill 1972 : 488-489). Une épée rangée dans son fourreau, trouvée en dehors du *stamnos* et qui fera l'objet de cet essai, vient compléter le corpus d'objets métalliques (fig. 2).

Ajoutant encore au caractère exceptionnel des résultats de la fouille, des textiles étaient conservés dans le *stamnos*, autant que sur ses parois extérieures, essentiellement sur l'épaule (Thill 1972 : 497). Ces textiles, dont trois types différents ont été reconnus, ont fait l'objet d'études récentes (Rast-Eicher et Vanden Berghe 2015 ; Rast-Eicher et al. 2022) (fig. 3). Les résultats ont permis de mettre en lumière la haute qualité de leur conception. Celle-ci intègre de plus des colorants précieux, tel le kermès (donnant la couleur rouge) venant de Méditerranée, voire du Proche-Orient (Vanden Berghe et Coudray 2022).

L'étude a également tenté, par une série d'analyses isotopiques, de confronter l'hypothèse du décès de l'individu quelque part en Étrurie suivi de son rapatriement à Altrier. La piste fut en partie explorée en raison du phénomène crématoire, en marge des standards attendus pour cette phase de La Tène ancienne dans ce secteur (nous y reviendrons). Les restes incinérés auraient dès lors été placés dans le *stamnos*, qui aurait été scellé pour le voyage. « Si la résine était de provenance italienne, cela prouverait que l'urne a été scellée en Étrurie » (Rast-Eicher *et al.* 2022 : 120). Les résultats n'ont malheureusement pas permis de valider, ni même d'invalider, le raisonnement (e.a. Mestrot *et al.* 2022).

Une sélection de cet ensemble funéraire unique sur le territoire grand-ducal fait actuellement partie de l'exposition permanente du Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art du Grand-Duché de Luxembourg (MNAHA). Le mobilier non exposé – organique pour l'essentiel – se trouve dans les dépôts de l'Institut National de Recherches Archéologiques (INRA), à Bertrange.

L'épée et le fourreau d'Altrier

Dépôt d'épée, aristocratie et crémation : un schéma particulier

Altrier fait figure d'exception dans le registre des tombes aristocratiques du début de La Tène ancienne. Située traditionnellement aux marges de la zone occidentale⁹ de l'*Hunsrück-Eifel-Kultur* (HEK), la tombe aristocratique d'Altrier semble dénoter fortement au sein de cette aire culturelle. Le type de pratique funéraire – une crémation –, les dimensions du tertre, tout autant que la présence d'une épée (comme seule pièce d'armement) en marqueur supplémentaire du statut de l'individu doivent en effet attirer l'attention. Quelques nuances s'imposent toutefois.

En termes de représentation funéraire spécifique, on peut se référer à la première étape (second quart du V^e siècle au troisième quart du IV^e siècle avant notre ère) de la séquence évolutive du second âge du Fer telle que définie par Luc Baray (Baray 2011) dans la continuité de plusieurs données publiées par Stéphane Verger (Verger 1995). Ainsi, l'adoption de la pratique de la crémation par des élites nord-alpines n'apparaît qu'au cours du Hallstatt D3 dans les régions considérées par son étude (Baray 2011 : 317). À partir de cette phase, et pour le début du second âge du Fer, une quarantaine de crémations incluant le versement de restes brûlés dans une urne métallique en bronze sont connues entre la façade atlantique et le Rhin moyen (Baray 2011 : 318 ; Verger 1995 : fig. 46).

Le dépôt d'armes offensives, dans ces contextes précis, demeure une gestuelle rare. « Pour ces individus qui firent le choix de la pratique de la crémation des corps, ni les armes, ni le char ne sont apparus essentiels à la construction de leur représentation sociale. L'image que nous renvoie l'analyse de leurs assemblages funéraires est avant tout

celle d'aristocrates dont la légitimité du pouvoir reposait sur des valeurs proches de celles qui furent défendues par les princes et princesses du Hallstatt D3 » (Baray 2011 : 318). Luc Baray ne décompte alors que six sépultures à crémation ayant livré de l'armement offensif. Seules deux d'entre elles contiennent une épée¹⁰ : Courcelles-en-Montagne *La Motte Saint-Valentin* (Haute-Marne) et Altrier, faisant l'objet de cet article. La rareté du phénomène crématoire dans le milieu aristocratique de cette période, en association avec le dépôt de l'épée qui plus est, ne doit toutefois pas occulter le taux important d'inhumations avec épée – seule ou associée à d'autres armes – dans des contextes d'élites de l'Hunsrück-Eifel¹¹ et des régions voisines du Rhin moyen. En Champagne-Ardenne et dans la vallée de l'Aisne, la présence de l'épée y est récurrente, au sein de panoplies complètes de surcroît (Baray 2011 : 319-321, fig. 5).

Dans la région de Waldalgesheim, certaines familles aristocratiques font « [...] suivant en cela le modèle funéraire des princes et princesses du Hallstatt D3 [...] le choix d'un isolement total, dans des lieux remarquables par leurs caractéristiques topographiques » (Baray 2011 : 321). Par ses dimensions, son isolement et sa position dominante, le tumulus d'Altrier intègre sans trop d'hésitation ce dernier schéma.

Il convient enfin de considérer les données traitées par Hans Nortmann il y a une vingtaine d'années. De manière générale et pour La Tène ancienne, on retiendra que le dépôt de l'épée est très clairement symptomatique de la partie sud (même sud-ouest) de l'HEK, au sein du groupe Hochwald-Nahe. Aussi, l'épée, lorsqu'elle est assurément isolée au sein du dépôt funéraire (entendu, en dehors de son association traditionnelle avec la lance), relève toujours de contextes inhabituels. De plus, sur les sept ensembles retenus par Hans Nortmann, quatre se singularisent par la pratique de la crémation : Altrier, Dienstweiler, Wickenrodt et Krufft (Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder 2005 : 197-198).

Dans le registre méridional, la majeure partie de la Lorraine française à La Tène A est sous influence du *Westhallstattkreis* (Deffressigne *et al.* 2011 : fig. 12b). Le dépôt de l'épée y est très rare (par exemple, repéré hypothétiquement à Sarraaltroff¹²). Même observation à La Tène B1 (Deffressigne *et al.* 2011 : 196). Vers l'ouest, le constat n'est pas bien différent : une seule épée est connue dans l'Ardenne belge, à Warmifontaine (Neufchâteau), au sein du groupe méridional (Hurt 1995 ; Hurt dans ce volume). La (quasi-) absence d'épée dans les tombes à char de cette région n'est pas sans rappeler les tombes à char grand-ducales de Grosbous-Vichten (Metzler 1986), Reuland *op Koon* (Metzler et Gaeng 2008) ou encore Flaxweiler *Burgewan* (Hadzhipetkov sous presse), bien dépourvues de l'objet recherché. Les rares autres exemplaires issus de La Tène ancienne dans le reste de la Belgique proviennent de contextes humides : Pommerœul (Hainaut) (Gérard 2019 ; Gérard et Defente dans ce volume) ou encore possiblement Audenard (nrld. *Oudenaarde*) (Flandre-Orientale) (van Strydonck et De Mulder 2000).

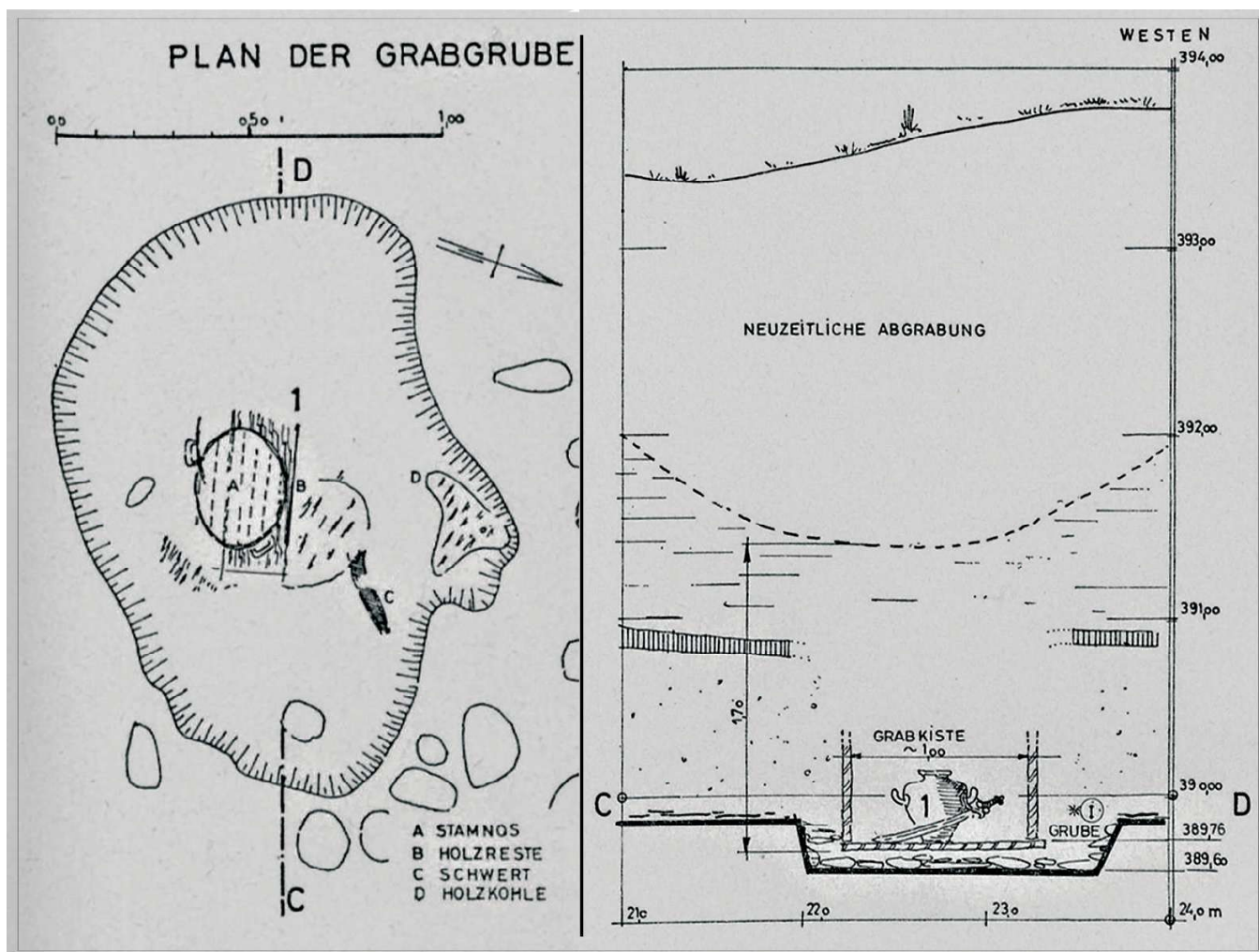


Fig. 4. Assemblage du relevé en plan et d'une partie du relevé en coupe de la tombe d'Altrier (d'après Thill 1972 : Abb. 2-3). (Plans : J. Zimmer).

Pour en revenir à la rareté du phénomène crématoire durant cette période (LT A/B1) au Grand-Duché de Luxembourg, il convient, en acceptant peut-être de quitter le registre des élites (?), d'évoquer le travail en cours sur la nécropole tumulaire de Niederanven : « À La Tène A2, voire au début de LT B1 (phase 4), plusieurs éléments novateurs sont à noter. Désormais, la seule pratique funéraire employée est celle de la crémation du défunt¹³ » (Zipper 2020 : 313). Il conviendrait ainsi de garder à l'esprit que la population (ou une partie de celle-ci) qui occupait ce territoire à cette période n'était visiblement pas aussi étrangère au phénomène. Passé cette période charnière, la pratique semble se généraliser, comme en témoignaient déjà les découvertes anciennes LT B de Mompach ou encore de Lellig (Haffner 1971).

« Habiller » l'urne : problématique de l'arme attachée au *stamnos*

L'assemblage épée/fourreau est aujourd'hui légèrement ployé, l'ensemble de la structure étant rythmée par une légère courbure. Gérard Thill proposait que le ploiement soit dû à la pression de la terre infiltrée dans la caisse de la tombe

plutôt qu'à un acte délibéré. Il avance également que l'arme était adossée¹⁴ au *stamnos* et, selon toute vraisemblance, fixée à l'une de ses anses par une sangle en cuir tressé¹⁵ (Thill 1972 : 491). Ne disposant d'aucune photographie (réellement exploitable) de la fouille, cette remarque est tout ce dont nous disposons. Gérard Thill semblait toutefois à ce point certain de ce qu'il avançait (quoique sans doute le fruit d'une réflexion générale avec son équipe, tout de même) qu'une illustration (Abb. 3), un relevé en coupe, montre l'épée attachée à l'une des anses du *stamnos*. Alors qu'une autre (Abb. 2), un relevé en plan, montre clairement la position éloignée de l'épée (C – *SCHWERT*) par rapport au récipient. L'illustration précédente (Abb. 3) est donc une coupe avec restitution schématique de l'épée au *stamnos* (fig. 4). L'argument, invérifiable, de la présence de cuir à la fois sur l'épée/fourreau et sur l'anse aurait été ici péremptoire.

L'affaire n'a pourtant jamais été nuancée, jusqu'à récemment encore (Rast-Eicher *et al.* 2022 : 120 ; Desplanques 2022 : 11, fig. 11¹⁶), alors même que la donnée de l'épée au *stamnos* d'Altrier intègre la problématique plus générale de l'habillage des urnes cinéraires. Ne pêchons toutefois pas

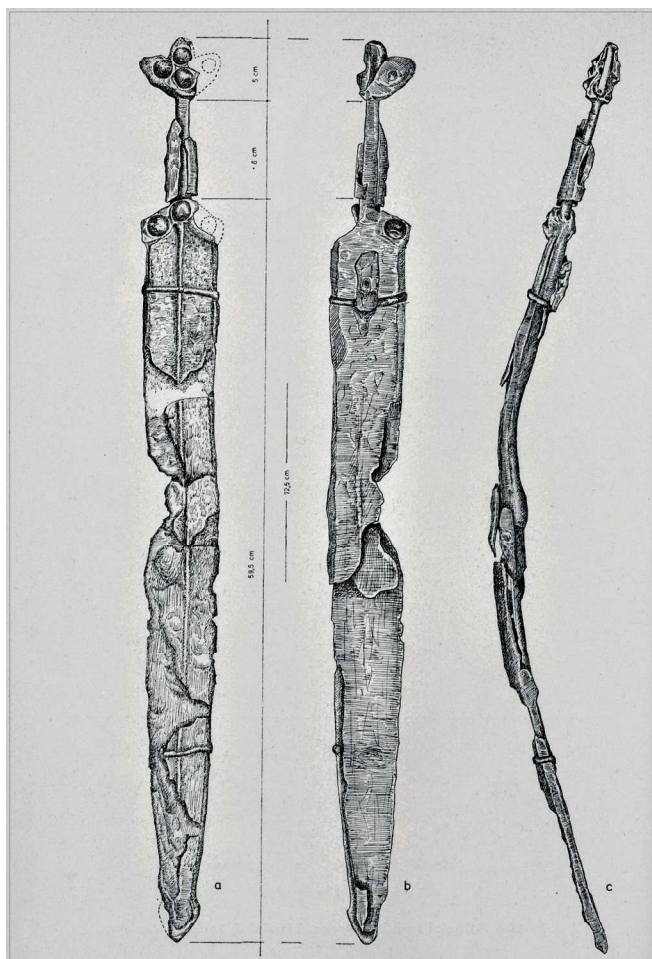


Fig. 5. Dessin original de l'épée et du fourreau de la tombe aristocratique d'Altrier (d'après Thill 1972 : Abb. 6). (Dessin : M. Breithoff).

par excès de méfiance : ce type de pratique, bien que non reconnue dans l'état actuel de nos recherches, reste tout à fait plausible dès lors que l'urne se substitue au corps du défunt¹⁷. L'intuition de nos prédécesseurs doit dès lors être considérée, mais il reste à conclure que toute restitution du positionnement de l'épée d'Altrier au *stamnos* se doit, à l'avenir, d'être adjointe d'une réserve, précaution qui nous paraît fondamentale.

Description technique de l'épée et du fourreau

Portant le n° 4 de l'inventaire de la tombe d'Altrier (1972, 70/4), l'épée et le fourreau ont bénéficié d'une brève description lors de la publication de 1972 (Thill 1972 : 491, n° 4). Une description sommaire apparaît encore quinze ans plus tard (Thill 1987 : 253). Nous reprendrons donc en partie ces descriptions qui seront augmentées de plusieurs données personnelles (et mesures complémentaires) tirées d'observations réalisées sur base du dessin originel (Thill 1972 : Abb. 6) (fig. 5) et de divers clichés HD réalisés depuis la fouille à l'initiative du MNAHA. Certains de ces clichés seront ici présentés afin d'illustrer notre propos.

Pour des raisons techniques muséales, l'exemplaire n'est pas encore accessible pour étude approfondie et manipulation. Certains des détails ici donnés (particulièrement les notions de longueur) pourront à l'avenir être corrigés. Nous ajouterons que, bien qu'il soit évident que le fer constitue le matériau essentiel (lame, fourreau), d'autres matériaux (bois, os ?, etc. ?) sont intervenus dans la fabrication de la poignée. L'objet n'ayant jamais bénéficié, à notre connaissance, d'analyses complémentaires – même radiographiques –, nous nous bornerons à une description visuelle des éléments constitutifs.



Fig. 6. Épée et fourreau en fer de la tombe d'Altrier. Vues générales. Collection du Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art Luxembourg (MNAHA). (Photo : T. Lucas).

Résumé des données métrologiques présumées (L. : longueur ; l. : largeur ; diam. : diamètre)

Assemblage – L. totale 75,5 (72,5) cm.

Lame – L. estimée 55 cm ; l. max. 5,6 cm.

Soie – L. 15,9 cm ; l. 1,8 > 0,6 cm.

Poignée – L. totale 16,4 cm / **Fusée** – L. 8 cm / **Têtes de rivet** – diam. env. 1,5 > 1,65 cm.

Fourreau – L. totale estimée 58 cm.

Étui – l. max. 5,9 cm / **Gouttières av.** – l. 0,5 cm / **Gouttières ar.** – l. 0,7 cm.

Pièce de suspension – L. totale min. 6,9 (8,9 ?) cm / **Pontet** – L. 4,1 cm ; l. 1,2 cm.

Bouterolle – L. totale min. 15,2 cm / **Terminaison** – L. 4,1 cm ; l. 3,7 cm.

La longueur totale de l'assemblage épée/fourreau (fig. 6) est de 75,5 cm (72,5 ?¹⁸) du pommeau à la pointe (l'effet de courbure semble avoir été considéré dans cette mesure). La lame, partiellement visible dans les nombreuses lacunes du fourreau, doit présenter une longueur approchant 55 cm¹⁹ pour un maximum de 5,6 cm de large en partie proximale. Sa forme semble suivre la morphologie générale du fourreau : l'inflexion vers la pointe semble s'initier de peu après la moitié supérieure de sa longueur totale. En moitié distale, l'amincissement de la largeur de la lame est rythmé par une courbe douce, permettant à la pointe d'être caractérisée comme effilée. La lame, à double tranchant et dépourvue de nervure centrale (visible à l'œil nu ?), présente une section ovale/lenticulaire.

La soie, longue de 15,9 cm, est de section rectangulaire à angles légèrement biseautés et présente une terminaison en bouton hémisphérique aplati. À l'approche de cette terminaison, elle perd en largeur (0,6 cm pour 1,8 cm max. de large près de la jonction avec l'épaule du talon). La poignée occupe une longueur d'environ 16,4 cm. La forme triflée/trilobée du pommeau composite « [...] constitué d'une plaque de tôle montée sur une âme de bois [...] » (Thill 1987 : 253) est rehaussée, à l'avant, de trois « bossettes rivetées » (têtes de rivet). L'un des rognons étant dégradé, ce nombre devait s'élever à quatre. La section de la fusée (en bois ?²⁰) longue d'environ 8 cm semble, en rappel de la soie, quadrangulaire, voire carrée. Les angles de la section semblent cependant plus arrondis. Le dessin publié en 1972 laisse également entrevoir trois arêtes légères sur l'un des côtés de la fusée rythmant les jonctions entre quatre dépressions. Mais l'effet ne semble pas trouver son pendant de l'autre côté. Faute de mieux, il faudra sans doute accepter qu'il s'agit là d'un aléa de la conservation (ou d'un simple souci de lecture) mieux qu'un reliquat d'ouvrage permettant de faciliter la position des doigts et la préhension. La garde²¹ suit quant à elle la courbure générale de l'embouchure du fourreau (et *a fortiori*, de l'épaule du talon qui trahit d'ailleurs un raccord lame-soie « non-vif », une courbure rythmant cette jonction). Garde et pommeau suivent des inflexions strictement opposées, en miroir. Sur sa face « visible », la garde conserve deux têtes de rivet (diam. env. 1,65 cm) en tous points similaires – si ce n'est légèrement plus grandes – à celles observées sur le pommeau (diam. env. 1,51 cm). Ce nombre devait irréfutablement s'élever à



Fig. 7. Épée et fourreau en fer de la tombe d'Altrier. Vues proximales. Collection du Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art Luxembourg (MNAHA). (Photo : T. Lucas).

trois à l'origine²², faisant monter à sept le nombre de têtes rehaussant l'avant de la poignée²³. La tête de ces « bossettes » semble pouvoir être qualifiée de légèrement hémisphérique avec un « mamelon » en doublure sommitale (tête du rivet à proprement parler ?) (fig. 7).

Le fourreau très dégradé, en fer, d'une longueur approchant les 58 cm (de la tête d'entrée campaniforme – ou campanulée – à la pointe de la terminaison de la bouterolle) et d'une largeur maximale d'environ 5,9 cm, est composé de deux tôles légèrement bombées. La tôle avant présente une nervure centrale très visible. Le mode de sertissage semble pouvoir être caractérisé (à confirmer) par le recouvrement de la plaque du revers par la plaque avant, la première se glissant dans les gouttières, ici faiblement perceptibles, de la seconde. La largeur des gouttières à l'avant, près de l'entrée, est d'environ 0,5 cm et au revers d'environ 0,7 cm. L'entrée du fourreau, au revers, présente une forme subtriangulaire, l'épaule étant légèrement courbée et la pointe, bien marquée (erreur à la restauration/lecture ?). Cette forme « recouvre » presque parfaitement celle de l'épaule du talon de la lame. L'entrée à l'avant de fourreau contraste : la pointe y est légèrement campaniforme, les courbes, semble-t-il, plus marquées laissent entrevoir l'épaule du talon de la lame à l'arrière. Cette forme d'entrée de fourreau sur l'avant a peut-être été contrainte par la présence de la nervure centrale courant sur toute la tôle avant du fourreau.



Fig. 8. Épée et fourreau en fer de la tombe d'Altrier. Vues distales. Collection du Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art Luxembourg (MNAHA). (Photo : T. Lucas).

Tels des cerclages, deux frettes transversales enserrant la structure : l'une dans le tiers proximal, l'autre dans le tiers distal en maintien des gouttières de la bouterolle sur l'étui. Au regard du corpus général des épées laténiennes, il apparaît plausible qu'aucun cerclage n'ait maintenu le tiers central²⁴. Au dos du fourreau, la frette proximale passe sous le pontet, en registre inférieur. La pièce de suspension, longue de 6,9 cm, présente une patte/attache inférieure en forme de demi-disque abouti en goutte/luette. Un changement de couleur dans la corrosion laisse à penser qu'une patte supérieure était bien présente (la longueur monterait alors à 8,9 cm en cas de pattes tout à fait identiques). La rupture entre la patte et le passant (large d'environ 1,2 cm pour 4,1 cm de long) paraît très anguleuse. L'« arc » du pontet semble lui-même relativement droit. Ces dernières observations, toutefois, doivent rester soumises aux notions de déformation liée au poids des sédiments retombés dans la chambre funéraire. La lecture de la forme du pontet peut dès lors être biaisée. Le système de fixation de la pièce de suspension au fourreau n'est pas clair, à moins que la frette proximale n'y participe d'une quelconque manière. On gagera que le pontet peut être qualifié, pour entrer dans le champ terminologique de la littérature spécialisée, de long et relativement étroit.

La bouterolle (fig. 8), d'une longueur minimale²⁵ de 15,2 cm était dite « curviforme plane ». Néanmoins, les terminologies de « cordiforme » voire « cordo-trapue » ou « en esses » voire « esso-trapue » pour sa terminaison nous paraissent plus

appropriées. Ces nuances seront développées par la suite. Son extrémité se présente sous la forme de saillies en bordure (dans la continuité des gouttières) caractérisées par un très léger effet de contre-courbe de peu avant une « pointe » légèrement empâtée et longue de près de 1 cm. Cet espace pourrait intégrer une mortaise permettant à la pointe de l'étui de s'y glisser. Ces considérations morphologiques ne sont visibles que sur l'une des deux rives de la terminaison de la bouterolle, l'autre étant lacunaire. La longueur de cette extrémité doit approcher les 4,1 cm pour un maximum de 3,7 cm en largeur. La jonction gouttières/terminaison n'est pas claire²⁶.

Ajoutons que, de façon traditionnelle (nous y reviendrons plus bas), ce type de bouterolle devrait être ajouré : un espace vide, même infime, est attendu entre les abords de l'étui et les épaulements/saillies de la terminaison de la bouterolle. Dès lors, mieux qu'une réalité technique, l'absence d'ajours pourrait être davantage consécutive à un problème de lecture inhérent à la restauration d'origine. La jonction entre le final des gouttières de la bouterolle et celles de l'étui n'est pas claire. La frette qui passe distinctement à l'avant de l'assemblage gouttières de bouterolle/étui est manquante au revers, tout comme une partie de la plaque arrière associée. Aucun autre système de renfort n'étant traditionnellement attendu de ce côté²⁷, la frette devait indubitablement faire le tour complet de la structure (Rapin 1999 : fig. 6, 1) s'adaptant strictement, tout comme la frette proximale, à la forme de la nervure à l'avant du fourreau, aux gouttières et aux bombes des tôles.

Éléments pour une datation : méthode et sélections

Des tentatives de datation dendrochronologique du bois de chêne issu du caisson funéraire ont été effectuées dans la foulée de la présentation des résultats en 1972 (Hollstein 1972 : 499). Un premier rapport daté du 26 juillet 1972 offre une date d'abattage possible en 473 avant notre ère, livrant un premier *terminus post quem*. L'auteur reconnaissait cependant que l'échantillon ne présentait pas toutes les caractéristiques requises pour permettre de valider assurément la datation. Le rapport daté du 5 septembre 1972, basé sur un nouvel échantillon de hêtre cette fois-ci – « *Es handelt sich um ein Kohlebruchstück aus Rotbuchholz (fagus silvatica)* » – offre une année d'abattage en 461 avant notre ère. Gérard Thill précisera qu'il s'agit probablement d'un bois issu du bûcher funéraire²⁸. Il ajoutera : « Conformément à un ajustement postérieur de la courbe-étalon de l'épaisseur des anneaux de croissance des arbres, cette datation devra être corrigée à environ 430 avant J.-C. » (Thill 1987 : 251). Ces échantillons et les données qui en résultent ont depuis fait l'objet d'une critique par Mechthilde Neyses : « [...] *sei an dieser Stelle ausdrücklich betont, daß die Holzproben von Altrier ebenfalls nicht die Voraussetzungen für eine gesicherte dendrochronologische Bestimmung erfüllen [...]*. » (Neyses 1991 : 305). Ce ton péremptoire forcera différents chercheurs à ne plus considérer ces datations par la suite (Vergier 1995 : p. 346, n.b.p. 46). Mechthilde Neyses a encore soutenu sa remarque récemment²⁹.

Faute d'analyses complémentaires à l'heure actuelle, il convient donc de s'en tenir au seul registre des essais comparatifs. Chaque élément constitutif de l'ouvrage épée/fourreau doit être isolément considéré de façon à évaluer l'ensemble des apports techniques en présence.

L'intérêt, également, d'un tel essai indépendant de la vision générale qu'offre l'ensemble du mobilier de la tombe (nous nous y attarderons toutefois brièvement) est de revenir sur le principe fondamental de la « vie » de l'objet. La mise en tombe n'étant que le dernier geste, *un terminus ante quem* pour la fabrication et l'utilisation/circulation de l'arme. Ces deux derniers critères sont donc indubitablement indépendants de la vie des autres objets. André Rapin, ou encore Thierry Lejars – pour ne citer qu'eux – ont régulièrement eu l'occasion de constater que des épées anciennes se trouvaient dans des sépultures plus récentes, particulièrement lorsque les résultats des analyses anthropologiques ont permis de démontrer que le porteur d'épée avait un âge avancé : dans ce cas, l'individu aura acquis son arme durant sa « jeunesse ». Elle l'accompagnera tout au long de sa vie, puis dans sa mort. L'absence d'études anthropologiques précises sur les restes calcinés du défunt d'Altrier n'autorise pour l'instant aucune supposition sur son âge. Il faudra donc, par sécurité, considérer un temps minimal raisonnable du cycle *fabrication/utilisation-circulation/dépôt*.

Ainsi exposé, nous tenterons d'évaluer l'instant probable de la fabrication de l'arme, faisant office de *terminus post quem* pour le reste du cycle.

Comme précisé à l'entame de cet article, l'épée et le fourreau d'Altrier n'ont pu être étudiés *de visu*. De plus, des études radiographiques précises font également (encore) défaut. Néanmoins, il nous semble possible d'orienter un discours qui permettra de poser les bases d'un nouveau raisonnement, tout en proposant un premier corpus comparatif vers lequel revenir dès que de plus amples données pourront être tirées de l'arme.

Ainsi, l'intégration de données microtechniques et micromorphologiques aux traditionnelles comparaisons métrologiques/typométriques permettent aujourd'hui d'ouvrir un nouveau champ de recherches. Et ces dernières sont fastidieuses : les corpus du début de La Tène ancienne ne présentent pas le foisonnement des registres plus récents, en vitrine desquels se placent les sanctuaires associant une certaine gestuelle à un traitement spécifique des armes. Pour cette période de gestation, lorsque les critères de comparaison géographiquement proches font défaut, un brassage plus large s'impose afin de déceler çà et là quelques indices permettant d'alimenter le discours. De nombreuses données métriques ont été considérées³⁰ pour tenter de valider les rapprochements. Ces dernières, issues d'un tableau comparatif, seront simplifiées et « lissées » dans le cadre de cet essai. Une version plus technique des comparaisons sera mise à disposition dès lors qu'il sera possible de proposer une description métrique tout à fait assurée de l'épée et du fourreau d'Altrier.

Et, d'emblée et à notre connaissance, il ne semble exister aucun exemplaire strictement similaire à l'arme d'Altrier. Les différentes études d'André Rapin sur les registres anciens ont démontré la difficulté d'appréhender ces armes dont l'ensemble des évolutions et essais techniques se manifestent durant toute La Tène A et le début de La Tène B1 avant d'atteindre « les standards du IV^e siècle ». À considérer également l'interchangeabilité possible des différents éléments constitutifs des fourreaux, pouvant briser les associations et mélanger les formes (e.a. Lejars 2003 : 23).

Quoi qu'il en soit, le consensus récent étant de situer la tombe d'Altrier à La Tène A ou La Tène A récente, nous avons logiquement borné la recherche aux horizons LT A et B1 précoce par sécurité. En amont de la construction d'un premier corpus représentatif, nous avons délibérément évincé de la recherche les bouterolles dites « circulaires » ou « rondes », dont la morphologie, même lorsqu'elle est réduite, nous semble trop éloignée de ce que devrait être la bouterolle d'Altrier. Même revers pour les bouterolles dites « trilobées » (entendons, de type *Somme-Bionne*). Ainsi, le sentiment peu discutable que la terminaison de la bouterolle d'Altrier devra se classer parmi les registres « cordiforme » ou « en eses » a également permis de resserrer la recherche. De plus, son aspect (et dimensions pressenties) sous-tend une légère « réduction » des formes plus « classiques ». Ces dernières présentent régulièrement une valeur de longueur (de la pointe jusqu'au milieu, voire le sommet des « disques » latéraux) bien supérieure à 4 cm et qui est *distinctement* plus élevée (d'env. 1 cm) que la valeur de largeur maximale des épaulements. Un aspect *visuellement* plus trapu sera métriquement validé dès lors que ces valeurs tendent à se rapprocher l'une de l'autre. Mais cette forme atrophiée/trapue/réduite est-elle pour autant un élément certain de postériorité ? Nous serions tenté de le présumer, mais une étude spécifique serait ici d'un grand secours.

Quant aux exemplaires repris dont la bouterolle est manquante, ils ont été intégrés en raison de la somme non négligeable d'autres critères analogues. Enfin, plusieurs critères « atypiques » seront mis en exergue, tantôt pour revenir sur la place de l'épée d'Altrier dans l'historiographie, tantôt pour nuancer voire appuyer certains propos.

Sélections tirées du registre de la culture de l'Hunsrück-Eifel

L'épée du tumulus 1 de Horath (Kr. Bernkastel-Wittlich) (fig. 9, A) peut servir de base aux tentatives de rapprochement de l'arme d'Altrier avec la zone occidentale de l'*Hunsrück-Eifel-Kultur*. Elle présente, comme d'autres, quelques caractéristiques intéressantes, à commencer par la forme de la bouterolle en fer : « *S-förmig geschwungenem Schlußstück* » (Haffner 1976 : 25, Taf. 22, 1), détaillée plus tard en « *V-förmige Ortbandschlusstück zeigt leicht S-förmig geschwungene Arme* » (Haffner 2015 : 36, Abb. 11). Luana Kruta-Poppi tend à situer l'épée de Horath à la fin de la phase HEK IIA2, soit « au début du IV^e siècle avant notre ère »³¹ (Kruta-Poppi 1986 : 44). Une reprise récente du dossier par Alfred Haffner évoque un individu ayant vécu durant la seconde moitié du V^e siècle avant

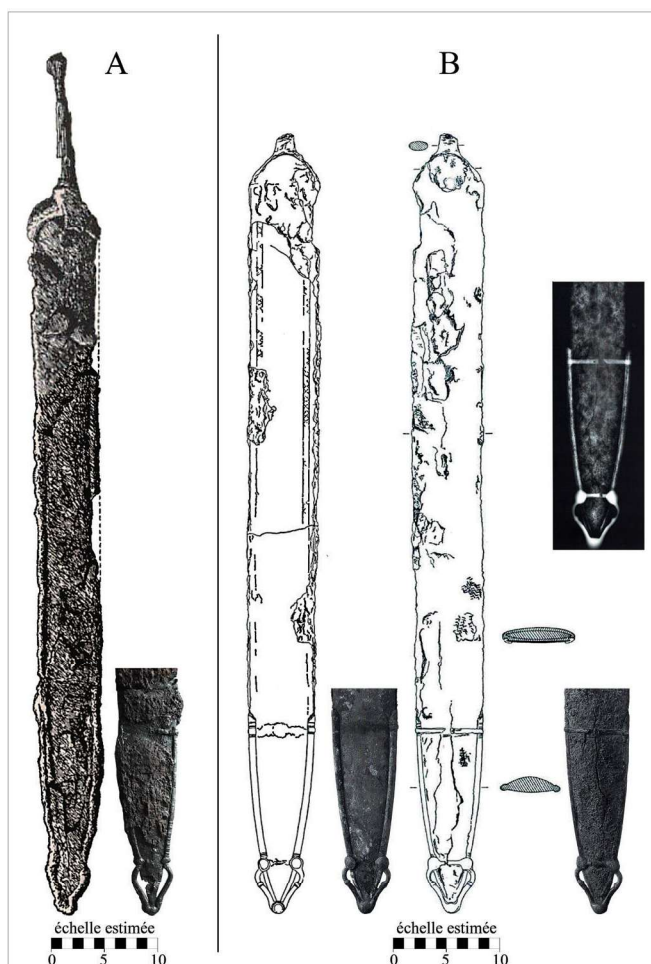


Fig. 9. A. Horath, tumulus 1 (d'après Haffner 2015) ; B. Remmesweiler Batterie (d'après Haffner 2018).

notre ère (Haffner 2015 : 37). L'exemplaire d'Horath illustre assez bien les problématiques typochronologiques rencontrées pour cette période et représente également un bon témoin des prises de positions parfois contrastées qui peuvent exister entre spécialistes des écoles « française » et « allemande ».

L'extrémité de la boulerolle (4,4 cm de large pour env. 5 cm de long) de l'arme placée au HEK IIA de Remmesweiler Batterie (Kr. St. Wendel) (fig. 9, B) intègre également le type 2 regroupant des formes en « S » (Haffner 1976 : 25, Taf. 8, 3 et 139 ; Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder 2005 : Tab. A, 87 ; Haffner 2018). Les dimensions outrepassent celles d'Altrier, mais son aspect légèrement plus trapu, lié à une place plus importante occupée par la pointe de l'étui en extrémité distale – sans doute consécutive à une largeur importante du fourreau anticipée en amont – autorise peut-être davantage la comparaison morphologique avec la boulerolle d'Altrier que l'exemplaire d'Horath.

Étonnamment peut-être, les mesures de l'extrémité de la boulerolle de la célèbre « épée courte » du tumulus 1 de Weiskirchen³² (Kr. Merzig-Wadern) seraient particulièrement proches de celles d'Altrier : largeur max. 3,8 cm ; longueur de

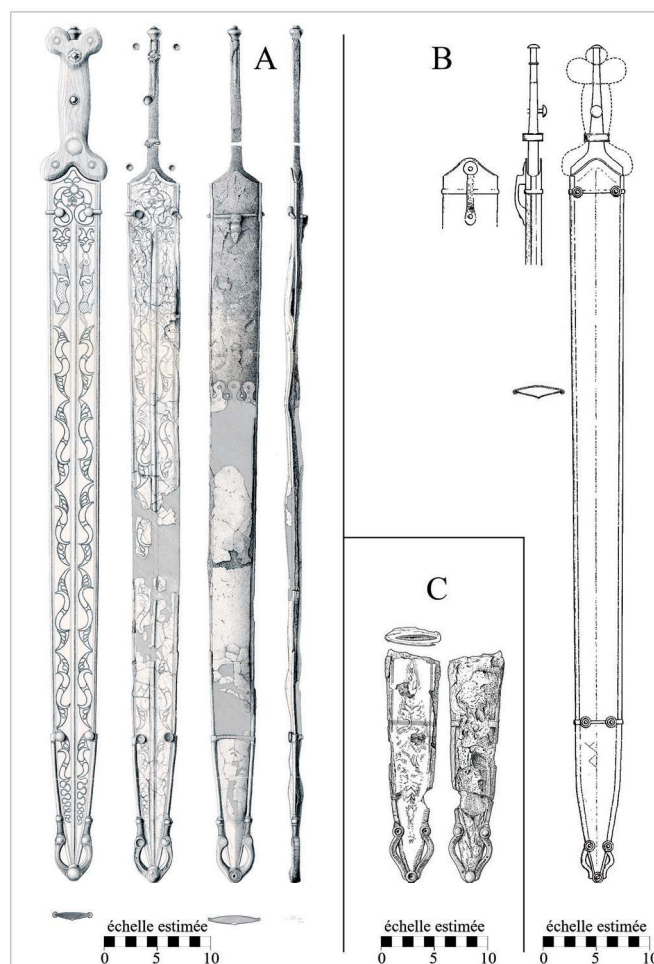


Fig. 10. A. Hochscheid, tumulus 2 (d'après Haffner 1992) ; B. Wintrich, Hügel 1 (d'après Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder 2005) ; C. Kruft (d'après Joachim 1984).

4 cm jusqu'au milieu des disques (Haffner 1976 : 25, Taf. 14, 1 ; évalué en « esses » chez Sankot 2003 : 30-31, tab. 6).

Les extrémités des boulerolles de Kruft (Kr. Mayen-Koblenz) (fig. 10, C) et du tumulus 4 de Hochscheid (Kr. Bernkastel-Wittlich) peuvent aussi être citées dès lors qu'elles intègrent également le registre des boulerolles en esses. La morphologie de la première (Joachim 1984 : Taf. 47 ; fig. 1) rappelle cependant celle d'Horath. Ses dimensions (4,25 cm de large pour environ 5 cm de long), son grand ajour, tout autant que sa discrète décoration, excluraient encore le rapprochement avec Altrier. La deuxième (Haffner 1992 : fig. 44 ; Faltaf. 2), par sa complexité, est *de facto* exclue de l'exercice, sauf à considérer d'autres analogies. Des comparaisons sont également à trouver sur l'exemplaire du tumulus 2, toujours à Hochscheid (Haffner 1992 : Faltaf. 1) (fig. 10, A), à boulerolle cette fois-ci cordiforme (terminaison : long. 3,9 cm pour 3,5 cm de large). Les deux épées de Hochscheid sont datées d'une phase évoluée de La Tène A (HEK IIA2 ; questionné chez Nortmann³³), soit entre 450 et 400 avant notre ère (Haffner 1992 : 95). Néanmoins la présence d'agrafes de renfort permet de questionner ce dernier dossier (Thierry Lejars reprend André Rapin) : « [...]

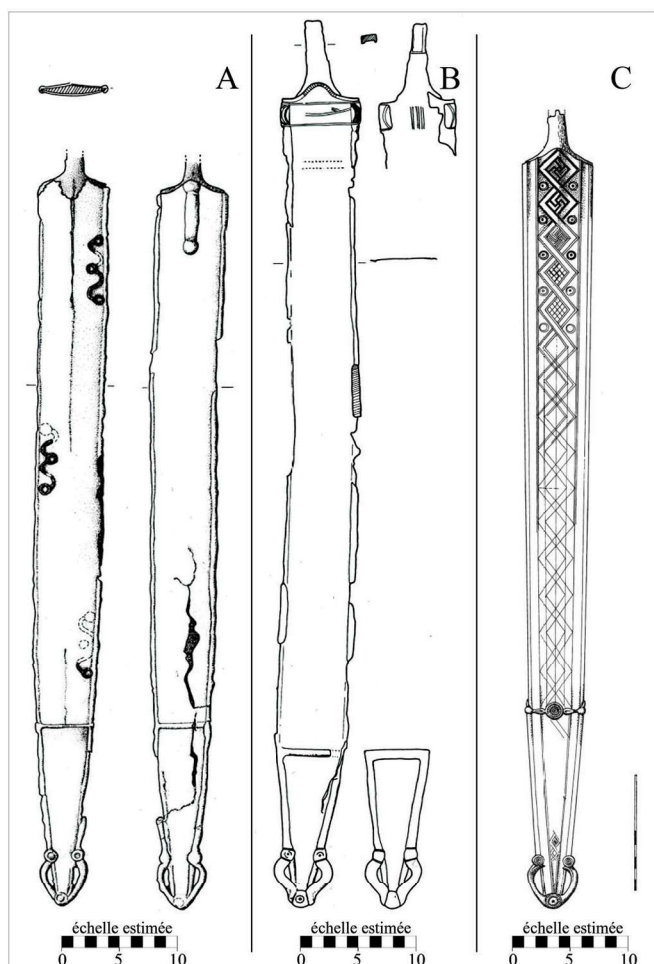


Fig. 11. A. Chouilly *Les Jogasses*, tombe 1 (d'après Ginoux 1994) ; B. Bussy-le-Château, 20266 (d'après Ginoux 1994) ; C. Vert-la-Gravelle (d'après Ginoux 1994).

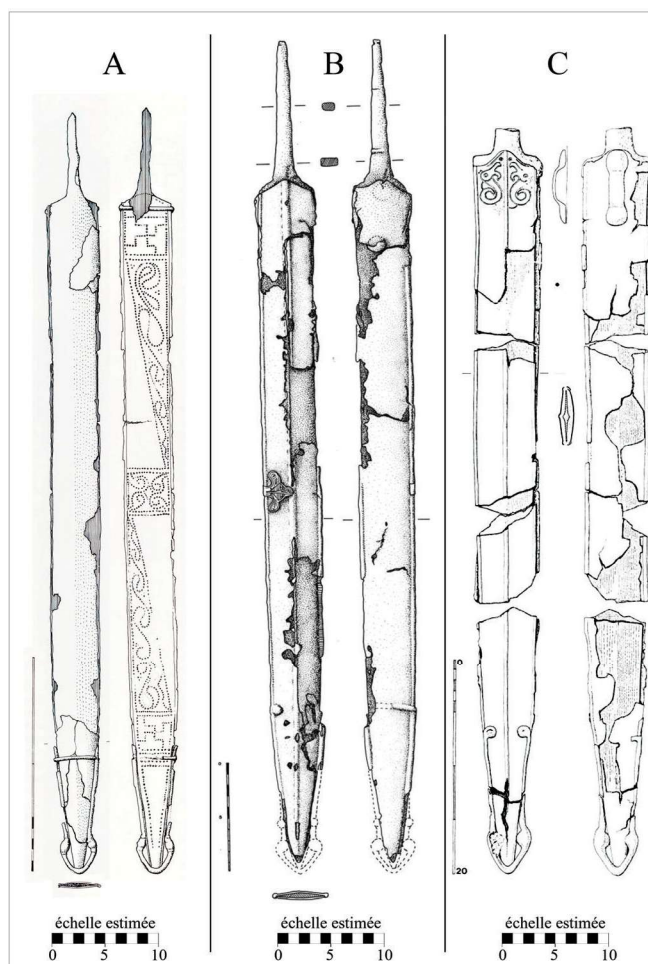


Fig. 12. A. Prosnes (d'après Bataille-Melkon et Rapin 1997) ; B. Nantes (d'après Ginoux 1994) ; C. Montigny-Lencoup *La Justice* (d'après Bulard 1979).

l'agrafe aux extrémités discoïdes sur l'avant qui remplace brièvement la frette, laquelle joue le même rôle pendant tout le V^e s. en passant également sous le pontet (sur ces fourreaux une seconde agrafe identique remplace souvent de la même façon la frette qui fermait les bouterolles caractéristiques du V^e s. av. J.-C.). Ce type d'agrafe de renfort, que l'on rencontre exclusivement sur des armes de La Tène A récent, comme celles de Hochscheid en Rhénanie-Palatinat, peut être considéré comme un marqueur de cette période (fin V^e s. et début IV^e s. av. J.-C.) » (Lejars 2015 : 138).

Reste à citer l'exemplaire de Wintrich *Hügel 1* (Kr. Bernkastel-Wittlich) (fig. 10, B), dans un ensemble daté HEK IIA2-IIA3³⁴, pour lequel a déjà été envisagé un timide rapprochement avec Altrier : « Für spätere Werkstattvergleiche mag der Hinweis auf einige unterschiedlich gehandhabte Details von Interesse sein: Die Scheide besitzt eine deutliche Mittelrippe (Le fourreau présente une nervure centrale nette) » (Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder 2005 : 143, fig. 8). La terminaison de la bouterolle d'aspect « esso-trapu » est longue d'env. 3,6 cm pour 3,1 cm de large.

Sélections tirées du registre « français »

En France, quelques exemplaires de bouterolles cordiformes – voire en esses – ont également été reconnus (Sankot 2003 : 30-31, tab. 6). Une sélection plus large a été considérée. À noter que l'évolution de la recherche pourrait permettre une réévaluation de certaines datations proposées ou reprises par Nathalie Ginoux il y a une trentaine d'années. On mentionnera ainsi l'exemplaire de la tombe 1 de Chouilly *Les Jogasses* (Marne) (fig. 11, A) d'abord situé au milieu du V^e siècle avant notre ère (Ginoux 1994 : 62, n° 13 ; pl. 1, 3 ; n° inv. 1237), puis resitué au dernier tiers de ce siècle (Bataille-Melkon et Rapin 1997 : pl. 3, A). La bouterolle cordiforme – quoique le dessin des esses ne semble pas très éloigné – peut être considérée comme « classique ». À Bussy-le-Château (Marne), deux armes présentent un certain intérêt : l'une située dans la seconde moitié du V^e siècle, à la bouterolle d'aspect cordon-trapu, voire esso-trapu (Ginoux 1994 : 59-60, n° 6 ; pl. 1, 2 ; n° inv. 20266) (fig. 11, B), l'autre, située vers le milieu du IV^e siècle. La bouterolle est dite cordiforme. Elle semble ici très empâtée (en plus d'être déformée) et ses ajours, réduits (env. 3,1 cm de large pour 2,4 cm de long) (Ginoux 1994 : 68,

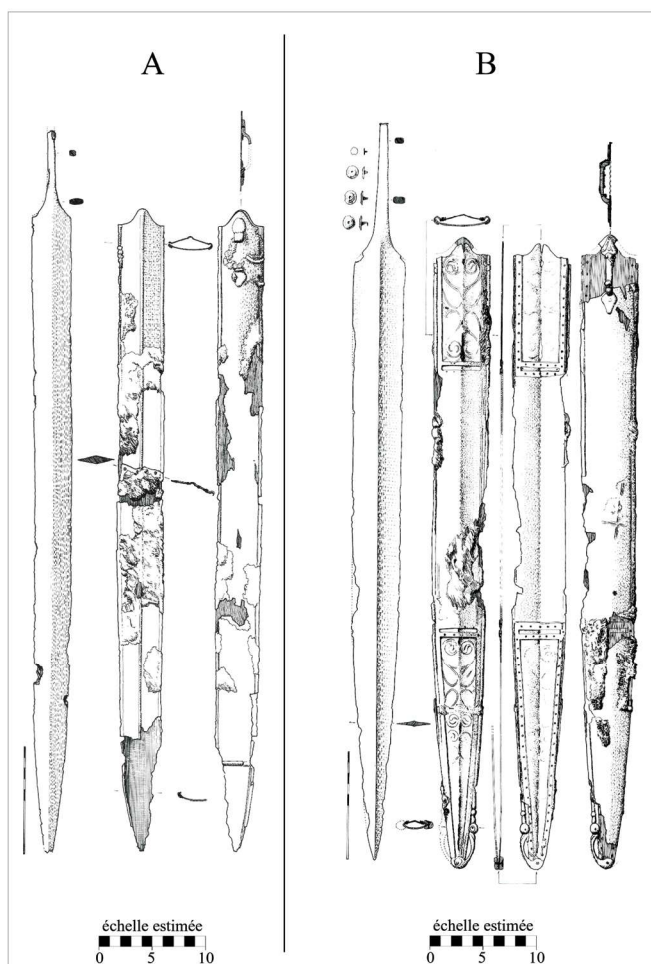


Fig. 13. A. Cortrat, tombe 5 (d'après Rapin et Zurfluh 1998) ; B. Cortrat, tombe 6 (d'après Rapin et Zurfluh 1998).

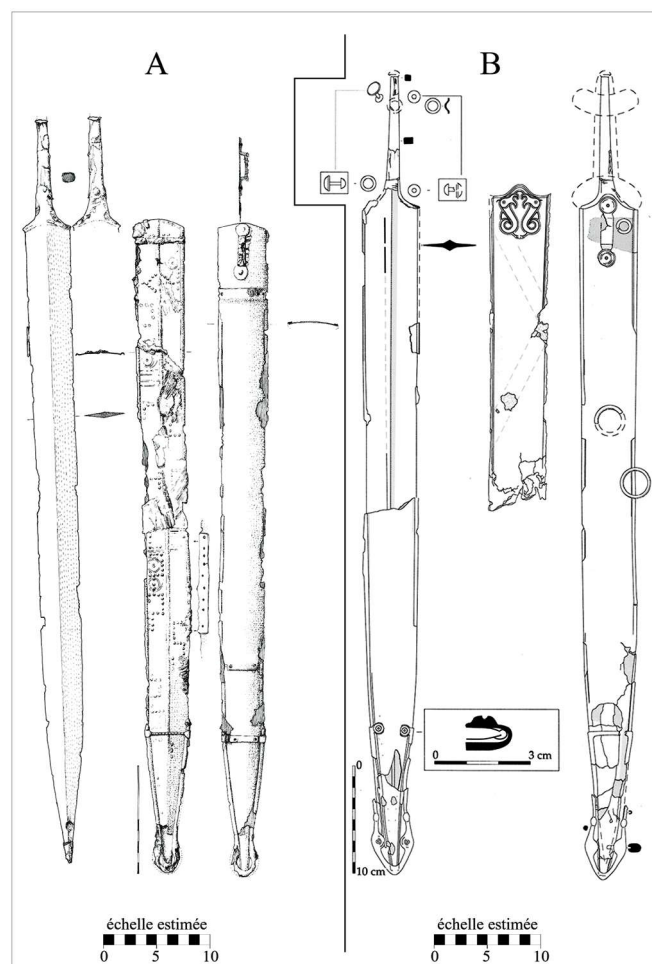


Fig. 14. A. Cortrat, tombe 17 (d'après Rapin et Zurfluh 1998) ; B. Bucy-le-Long, tombe BLH 446 (d'après Rapin 2009).

n° 30 ; pl. 7, 2 ; n° inv. ML. 1732). Faute de bouterolle, nous avons tout de même considéré l'exemplaire d'Épiais-Rhus (Val d'Oise), daté stylistiquement de la première moitié du IV^e siècle, pour la qualité de ses analogies métriques avec Altrier (Ginoux 1994 : 69, n° 32 ; pl. 7, 1 ; Rapin 2006a : 194 ; n° inv. R 3469 – sép. 394). Une arme de Vert-la-Gravelle (Marne) (fig. 11, C) datée de la fin du V^e siècle avant notre ère se caractérise par une bouterolle cordiforme dont les valeurs de longueur et de largeur très proches (plus de 4 cm ?) de la terminaison annoncent un aspect trapu. La valeur de largeur restant haute, les ajours sont encore bien prononcés (Ginoux 1994 : 71-72, n° 36 ; pl. 6, 2). À Prosnes (Marne) (fig. 12, A), le fourreau ferrique présente une terminaison de bouterolle cordiforme qualifiable de « cordo-trapue » (env. 3,4 cm de large pour 3,3 cm de long). Ce fourreau, hautement décoré, pourrait avoir été élaboré avant le dernier quart du V^e siècle, pour une mise en tombe à la fin de ce siècle (Bataille-Melkon et Rapin 1997 : 6-8 ; pl. 1. A et B).

Un exemplaire de Nantes (Loire-Atlantique) (fig. 12, B), réévalué du III^e siècle (Ginoux 1994 : 75-76, n° 47 ; pl. 10, 1) à la première moitié, voire au début du IV^e siècle (Lejars

2003 : 19³⁵), nous permettra d'insister sur la notion de haute saillance de la nervure médiane en complément de la qualité de quelques valeurs métriques.

La piste des épées et fourreaux issus de tombes à inhumation de la nécropole de Cortrat (Loiret) semble pouvoir présenter un intérêt significatif pour le dossier d'Altrier, tant les analogies paraissent nombreuses. Ces armes ont bénéficié des observations et de l'étude d'André Rapin, profitant alors d'un nouveau chantier de restauration. Les auteurs ne manqueront pas d'insister sur l'importance de cette nécropole dans la compréhension des évolutions typo-chronologiques entre le V^e et le IV^e siècle avant notre ère (Rapin et Zurfluh 1998). Profitons de ce détour pour insister sur la notion toute relative de localisation en « France orientale » de Pavel Sankot. La localisation centre-Gaule étant sans doute plus adéquate et, plus précisément, de « France du Centre-Est » tel que le définissait Stéphane Verger (Verger 1995 : fig. 47).

Peuvent ainsi intégrer l'exercice l'épée et le fourreau en fer de la tombe 5 (fig. 13, A), datés du dernier tiers du V^e siècle pour une mise en tombe à l'articulation des V^e et IV^e siècles

(Rapin et Zurfluh 1998 : 41 ; fig. 4) ; ceux de la tombe 6 (fig. 13, B), datés du troisième quart du V^e siècle, quoi qu'il en soit antérieurs à l'exemplaire de la tombe 5, « avant que les recherches artisanales et les mutations de la fin du siècle ne modifient la conception traditionnelle de l'étui métallique du V^e s. » (Rapin et Zurfluh 1998 : 44 ; fig. 6). À noter que la bouterolle est annoncée trilobée ou tréflée mais sans doute la terminologie « cordiforme », voire « cordo-trapue » conviendrait-elle mieux ; en tombe 7, l'arme datée du deuxième quart ou deuxième tiers du IV^e siècle est petite, mais sans doute cela est-il dû à sa position particulière, placée dans le dos. La terminaison de la bouterolle cordiforme est trapue (env. 3,3 cm de large pour env. 3,5 cm de long) mais présente déjà quatre ajours (Rapin et Zurfluh 1998 : 48-50 ; fig. 8) ; l'arme de la tombe 9 est située dans le premier tiers du IV^e siècle (Rapin et Zurfluh 1998 : 52-54 ; fig. 10) ; et enfin celle de la tombe 17 (fig. 14, A), dont la fabrication se situerait entre celles des exemplaires de la tombe 5 et de la tombe 6. L'extrémité de la bouterolle est ici dite « ronde ajourée » en héritage des « formes circulaires pleines du premier âge du Fer » (Rapin et Zurfluh 1998 : 57-59 ; fig. 13). Ses dimensions sont toutefois (?) très réduites (env. 2.9 cm de large pour env. 2,5 de long).

Non loin de Cortrat, l'exemplaire en fer de Montigny-Lencoup *La Justice* (Seine-et-Marne) (fig. 12, C) daté du début du IV^e siècle présente également quelques données métrologiques et morphologiques à considérer. La terminaison de sa bouterolle (env. 4,2 cm autant en longueur qu'en largeur) semble quitter de peu – par la légère descente des « disques » sommitaux préfigurant l'apparition de deux ajours supplémentaires – le registre cordo-trapu pour le registre « losangé » ou encore « à tête de vipère » (Bulard 1979 : 36-38 ; fig. 6, 1 ; Lejars 2003 : 18).

Enfin, des épées et fourreaux (fer) mis au jour au sein de la nécropole de La Tène ancienne à Bucy-le-Long (Aisne) peuvent également intégrer l'exercice : au sein de la tombe BLH 446 (fig. 14, B), le fourreau présente de bonnes analogies métriques mais une terminaison de bouterolle à la forme déjà bien évoluée, losangée et à quatre ajours. L'arme est datée du début La Tène B1 (début IV^e siècle), légèrement antérieure à l'exemplaire de la tombe BFT 228 (Rapin 2009 : 355-357, 693 ; fig. 226). Ce dernier, placé dans le premier quart du IV^e siècle, présente une problématique similaire, avec toutefois une bouterolle d'aspect légèrement plus gracile (Rapin 2009 : 357, 359-360, 694 ; fig. 269). Enfin, il reste à considérer l'exemplaire de la tombe BFT 031 placé à l'articulation des V^e et IV^e siècles (Rapin 2009 : 357 ; 693 ; fig. 248).

Sélections tirées du registre d'Europe centrale

La quête des terminaisons de bouterolle cordiformes ou en eses mène également vers des régions davantage orientales. À ce titre, la bouterolle du fourreau décoré de la tombe 994 de Hallstatt (Haute-Autriche) constitue certainement l'un des exemplaires les plus édifiants de ce type (e.a. Egg et Schönfelder 2009). On retrouve le principe du double « S », la pointe empâtée ainsi que deux ajours, très faibles

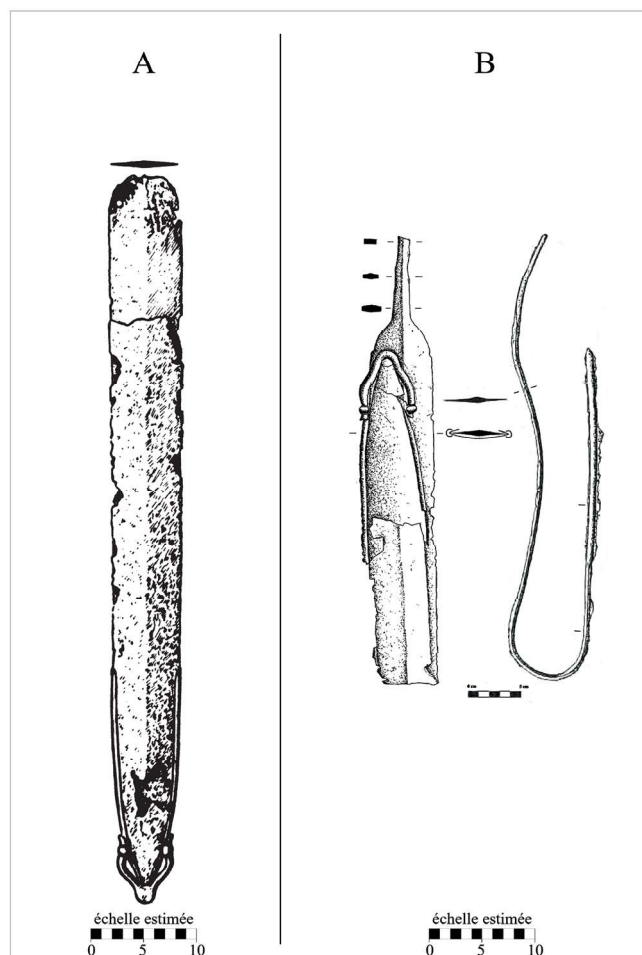


Fig. 15. A. Straubing (d'après Krämer 1952) ; B. Lochenice (d'après Sankot 2003).

ici. Néanmoins, son décor, son métal (alliage cuivreux) et, surtout, son aspect effilé (comme à Horath) marquent une différence nette avec l'exemplaire d'Altrier.

Nous sélectionnerons quelques exemplaires issus de l'étude de Markus Egg et Martin Schönfelder (Egg, Hauschild et Schönfelder 2008 : 187-189, Abb. 9³⁶ ; Egg et Schönfelder 2009 : 32-34, Abb. 3). L'aspect trapu de la terminaison de la bouterolle se retrouve ainsi sur un exemplaire de Straubing (Niederbayern) (fig. 15, A), toutefois *Bronzeortband* mais à pointe empâtée (Krämer 1952 : 262 ; fig. 3, 10) et peut-être de Lochenice (distr. Hradec Králové) (fig. 15, B). Ce dernier – une incinération – présente ceci d'intéressant que la bouterolle est en fer. Pavel Sankot en fait un exemplaire récent, puisqu'il le situe à la fin de La Tène A, avec une ouverture possible au début de La Tène B. Sa terminaison présente une longueur de 6,6 cm (pointe aux nodosités) pour une largeur maximale de 5,4 cm (Sankot 2003 : 26 ; 44 ; 53-54 ; 87, fig. 21, 1 ; tab. 2). Le fragment de bouterolle de la tombe 1 de Kuffern (en eses ou cordiforme simplifiée ; « *H. des Ortbandes* 7,5 ; gr. Br. 5,7 ») peut encore être relevé dans ce registre « oriental » (Nebahay 1993 : 17-18 ; taf. 7, 5).

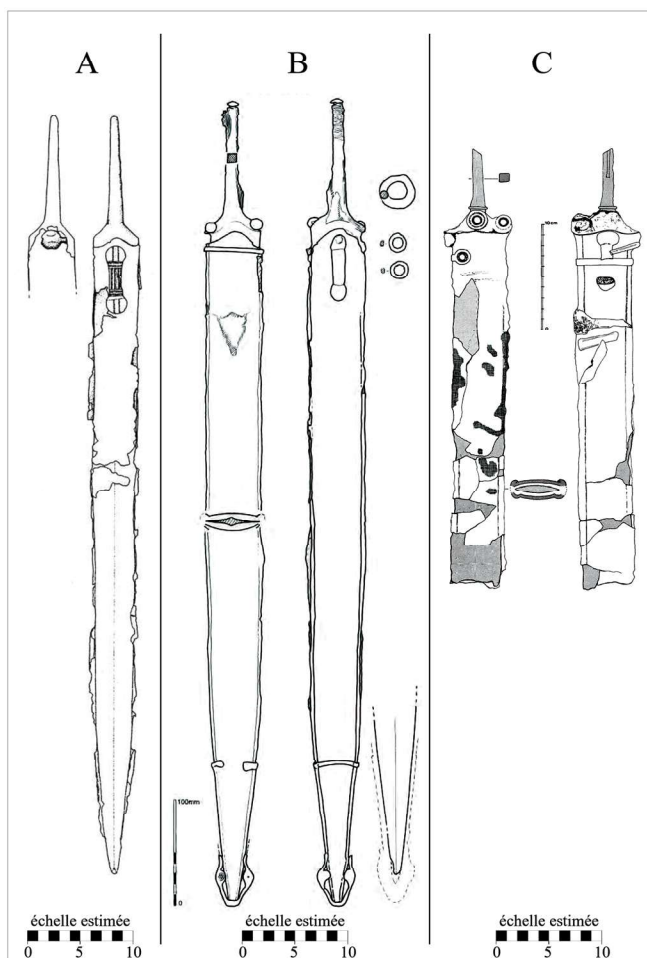


Fig. 16. A. Montebello Vicentino (d'après Bondini 2005) ; B. Monte Bibele (d'après Lejars 2008) ; C. Leprignano/Capena (d'après Kruta-Poppi 1986).

Sélections tirées du registre italo-alpin

De manière générale, dans la péninsule italienne, les armes d'origine nord-alpine antérieures à l'invasion historique et à la prise de Rome (387/386 avant notre ère) sont rares (Lejars 2014 : 415). Le constat est frappant pour le V^e siècle. Il faut attendre la transition du V^e vers le IV^e siècle pour voir le corpus s'étayer, dont nous retiendrons l'exemplaire de Montebello Vicentino (Vénétie) (fig. 16, A), daté par Anna Bondini du dernier tiers du V^e siècle (Bondini 2005 : 259-260 ; fig. 16, n° 207 ; Lejars 2014 : 415-416 ; fig. 11, C).

La nécropole de Monte Bibele a livré quelques armes anciennes dont on retiendra l'épée et le fourreau de la tombe 151 (fig. 16, B). La terminaison de la bouterolle y est cordo-trapue à losangée et large de 3,7 cm. Thierry Lejars place l'exemplaire dans la première moitié du IV^e siècle bien que la mise en tombe soit bien plus récente. Le décalage s'explique par l'âge avancé de l'individu, estimé à une soixantaine d'années (Lejars 2008 : 149-150, 160, 222).

Des analogies entre l'exemplaire de Leprignano/Capena (Latium, Italie) (fig. 16, C) et celui d'Altrier ont également été relevées. Les notions de datations seront traitées plus bas. Notons ici ce que Thierry Lejars nomme « bourrelet » sur la soie et qui signale le passage de la fusée à la garde (Lejars 2015 : 136). L'une des photos du MNAHA pourrait laisser entrevoir un tel élément sur la soie d'Altrier. Enfin, on mentionnera des rapprochements (Kruta-Poppi 1986 : 44) de l'arme de Leprignano/Capena avec l'épée de la sépulture n° 21 de Müsingen-Tägermatten (cant. Berne), l'épée du tumulus n° 2 de Hirstein (Sarre) et l'épée précitée du tumulus n° 1 de Horath.

Discussions morphologique, métrologique et chronologique

Quelques critères non déterminants

Plusieurs éléments de l'assemblage épée/fourreau d'Altrier ont délibérément été exclus du traitement final des données en raison parfois de certaines caractéristiques devenues, au fil de la recherche, non déterminantes ou trop courantes au sein des corpus de La Tène ancienne, voire même au-delà.

La soie de section rectangulaire s'apparente à une caractéristique relativement commune pour le début du second âge du Fer³⁷. Seules les sections strictement carrées, comme à Cortrat tombe 5, n'ont, semble-t-il, « plus cours à compter du début du IV^e siècle » (Rapin et Zurfluh 1998 : 41). La section carrée de la soie de Monte Bibele t.151 nous semble toutefois pouvoir venir nuancer ce propos (Lejars 2008 : 222). Notons ici que les fusées de section carrée, lorsqu'elles sont préservées comme à Altrier, sont, quant à elles, évaluées par André Rapin comme une caractéristique des choix ergonomiques du V^e siècle, surtout pendant un bon tiers central (Rapin 2002 : 161 ; Rapin 2009 : 343, n.b.p. 9). Mais, ici encore, la soie carrée de Monte Bibele ne devrait-elle pas également appeler une fusée de forme similaire ?

En plus de minimiser l'intérêt des comparaisons entre les longueurs totales des épées (Rapin 2009 : 340), André Rapin a également remis en perspective les notions d'entrée campaniforme et de nervure médiane sur les fourreaux, indices morphologiques courants du V^e au III^e siècle avant notre ère (Rapin et Zurfluh 1998 : 41). En conséquence, ces critères sont toujours à prendre en considération mais de façon beaucoup plus précise en assimilant, par exemple, des notions de haute ou faible saillance de la nervure centrale (cf. *infra*).

La frette (ou parfois l'agrafe) proximale passant au revers sous le pontet est également un trait qui a parfois été reconnu comme « ancien » au sein des registres laténiens (ex. : Leprignano ; Hochscheid tombe 2 ; Wintrich H.1). Cette caractéristique ne doit toutefois plus être considérée comme déterminante dans le cadre où elle s'illustre encore sur des exemplaires de La Tène moyenne³⁸. Des notions sans doute plus précises (largeur de la frette ; passage sous pontet au registre inférieur ou supérieur ; etc.) devraient aujourd'hui venir alimenter les débats.

On pourrait enfin s'étonner de la présence de frettes parfaitement ajustées à la nervure (ici, saillante). Le système d'agrafes, qui tendent à remplacer, pour un temps, les traditionnelles frettes au tournant des V^e et IV^e siècles (Lejars 2015 : 138), aurait sans doute permis d'éviter une telle contrainte. Cependant, même si la caractéristique se retrouve sur des exemplaires archaïques (e.a. « glaive » de Saint-Jean-sur-Tourbe *Le Catillon*, Marne³⁹), l'ajustement de la frette proximale sur une nervure centrale bien marquée se retrouve encore dans la sépulture 13 de Saint-Benoît-sur-Seine, datée de La Tène C1 (Millet 2008 : pl. 9, 13.1). La frette y passe d'ailleurs, à l'arrière, sous le pontet. Ici cependant, le développement de la frette distale par la technique de l'entretoise atteste sans problème une évolution héritée du IV^e siècle (Rapin 1999 : fig. 6.3). L'absence d'entretoise sur la bouterolle d'Altrier est d'ailleurs l'un des critères majeurs qui interdit un rajeunissement trop important de l'arme. Enfin, un tel ajustement sur nervure médiane saillante semble également être une technique éprouvée au registre des frettes proximales à ornements latéraux circulaires : l'élément (de fixation ?) central tend d'ailleurs parfois à intégrer la composition du décor sous-jacent, comme celui des « animaux fantastiques affrontés » présent à l'entrée de certains fourreaux (quelques réflexions chez Gérard et Defente dans ce volume). Les IV^e et III^e siècles sont donc ainsi déjà pleinement concernés par cet ajustement.

L'utilisation du système de rivet, et non de soudure, pourrait être pressentie sur le fourreau d'Altrier sur base des clichés⁴⁰. De quoi évoquer une tradition technologique du V^e siècle (Rapin et Zurfluh 1998 : 60). Ce sentiment reste à confirmer.

Traitement des données métrо-morphologiques générales

La longueur pressentie de la lame d'Altrier trouverait des correspondances assez satisfaisantes à Bussy-le-Château (ML. 1732) et Épiais-Rhus t.394 et, de façon plus probante, à Cortrat t.6. Ces deux derniers exemplaires présentent d'ailleurs des largeurs de lame assez importantes puisqu'elles avoisinent, voire dépassent les 5 cm. Le constat est similaire sur les lames de Montigny-Lencoup et de Cortrat t.9, deux lames de Bucy-le-Long (BFT 228 et BLH 446) ou encore celle de Hochscheid H.4 et de Remmesweiler. La largeur de la lame de Lochenice semble quant à elle atteindre les 6 cm. La section lenticulaire de la lame d'Altrier trouve quant à elle peu d'équivalents probants (Leprignano ; Remmesweiler⁴¹ ? ; Hochscheid H.2 ?). La petitesse présumée de l'arme contraste avec une forte longueur de la soie, rappelant les soies des deux exemplaires de Hochscheid (H.2 et H.4). La tête hémisphérique de la soie, rarement conservée, se retrouve sur les trois exemplaires de Bucy-le-Long (BFT 031 ; BFT 228 ; BLH 446), Monte Bibele tombe 151 ou encore Wintrich H.1. De manière générale, il convient pour l'heure d'envisager que la lame d'Altrier pourrait participer du registre des épées courtes⁴² et larges dont les occurrences ici relevées portent vers une datation qui oscille à la transition des V^e et IV^e siècles.

La longueur du fourreau d'Altrier – censée demeurer sous les 60 cm – évoque quant à elle celles d'Épiais-Rhus t.394

et Cortrat t.6. Égaux ou de peu supérieurs à 60 cm sont les fourreaux de Bussy-le-Château (ML. 1732), Ciel, Cortrat t.17 et Lochenice (?). La largeur de près de 6 cm du fourreau d'Altrier est égale à Bussy-le-Château (20266), Épiais-Rhus t.394, Vert-la-Gravelle, Cortrat t.9, Montigny-Lencoup, Horath et Remmesweiler. De peu inférieures (5,4 à 5,6 cm) sont les largeurs des fourreaux de Bucy-le-Long BFT 228 et BLH 446, Hochscheid H.4, Monterenzio Vecchio t.1 (ville métropolitaine de Bologne) (Lejars 2014 : 418-419 ; fig. 13) (datation basse cf. *infra*), Bussy-le-Château (ML. 1732), Chouilly *Les Jogasses* t.1, Ciel et Cortrat t.6. Le système de frettes (et non d'agrafes) en partie proximale se laisse deviner à Monte Bibele t.151, Prosnes, Cortrat t.6, Cortrat t.17 et Wintrich H.1. Le fourreau de Horath, au regard de son renfort distal, a pu être renforcé d'un tel système en amont. Même constat pour Remmesweiler (avec ornement circulaire central toutefois ?) ou encore Chouilly *Les Jogasses* t.1. Des frettes distales « simples » (sans ornement circulaire) sont aussi présentes à Bussy-le-Château (20266), Prosnes et Cortrat t.17. La longueur relativement importante de la bouterolle d'Altrier, entre 14 et 16 cm, se retrouve à Bucy-le-Long BLH 446, Hochscheid H.2, Chouilly *Les Jogasses* t.1, Cortrat t.6, Kruft et Wintrich H.1. Isolément considérées, les données métrologiques du fourreau semblent donc évoquer un horizon relativement large couvrant la fin du V^e et le début du IV^e siècle.

La valeur métrique de la très longue pièce de suspension ne devrait, à notre avis, pas être trop prise en considération tant la forme de la patte inférieure fait augmenter considérablement cette valeur, ceci éventuellement davantage pour des raisons morpho-décoratives que strictement techniques. La seule valeur utilitaire du pontet sera alors considérée. Sa longueur avoisinant les 4 cm appelle le dernier tiers ou quart du V^e siècle (Cortrat t.5 et 6). Néanmoins, sa largeur dépassant le centimètre appelle déjà les registres transitoires des V^e et IV^e siècles (Hochscheid H.4 ; Leprignano) avec, régulièrement, une sensibilité déjà forte pour le plein IV^e siècle (Bucy-le-Long ; Monte Bibele t.151 ; Épiais-Rhus t.394 ; Cortrat t.7 et t.9 ; Montigny-Lencoup). Deux exceptions seront toutefois mentionnées à Montebello Vicentino (dernier tiers V^e s.) et à Ciel (fin V^e s.).

Bouterolle et monométallisme

La bouterolle du fourreau d'Altrier semble pouvoir s'apparenter à une forme relativement grossière – mais une analyse radiographique permettra certainement de préciser ou d'atténuer ce propos – du type « en forme de S » ou « en essences », relativement courant dans les registres directs ou indirects de l'HEK (ex. : Horath, Kruft). Toutefois, l'effet de contre-courbes tel qu'envisagé avant la terminaison/pointe empâtée n'est peut-être qu'une illusion (corrosion, mauvaise lecture, restauration, déformation à la suite de la chute des sédiments dans la caisse funéraire, etc.). Dès lors, il devient difficile de distinguer une digression du type précité (« essences ») d'une digression du type « cordiforme ». Pavel Sankot avait d'ailleurs catégorisé la bouterolle d'Altrier comme cordiforme (forme C) et non en essences (forme D) (Sankot 2003 : 30-31,

tab. 6). La nuance étant faible, il convient de songer que la simplification de l'un ou l'autre type, déjà conceptuellement assez proche pour corser par moment les tentatives de catégorisation même lorsqu'il s'agit de formes non réduites ou « classiques », suivie d'un rétrécissement des dimensions, compliquera encore davantage les tentatives d'assimilation à l'un ou l'autre registre « parent ».

À ceci vient s'ajouter une difficulté de croisement entre terminologies germanophone et francophone, que nous avons en partie tenté de solutionner lors des sélections. Ce type « réduit » préserverait ainsi les caractéristiques morphologiques principales (épaulement) tout en conservant quelques aspects techniques fondamentaux. Le chemin inverse (aspect trapu vers effilé) nous semble peu probable. Insistons sur le fait que les terminaisons de bouterolle ne sont pas toujours préservées, quand elles n'ont pas simplement échappé à la vigilance des fouilleurs. Le constat sera certainement, et proportionnellement, davantage marqué au registre des bouterolles en fer. Le contexte de conservation relativement exceptionnel du mobilier de la tombe d'Altrier allié à sa prise en charge et sa publication quasi consécutives à la fouille y sont certainement pour beaucoup. Et même dans cette relative hâte, la moitié de la terminaison est manquante.

En quittant les registres « parents » précités, la potentielle réduction de la terminaison n'est pas sans rappeler certaines bouterolles du IV^e siècle. Par le biais d'un renflement intérieur (comme si les anciens disques descendaient peu à peu le long des épaulements), les épaulements traditionnellement libres des bouterolles du V^e siècle tendent à se rattacher à l'étui. La terminaison, qui par ce biais ne s'émancipe plus de la structure, mute vers une « losangisation » (« tête de vipère ») de sa forme et la présence des renflements implique non plus deux, mais quatre ajours. Cette « réduction » appelle une terminaison à l'aspect bien moins sinueux qu'auparavant. Mais la terminaison d'Altrier ne semble pas pouvoir participer « pleinement » à ce schéma : les anciens disques ou éléments de jonction entre les gouttières de la bouterolle et les épaulements de la terminaison resteraient – à confirmer – encore bien « accrochés » à leurs positions sommitales originelles. S'agirait-il d'un témoin d'amorce vers les représentants transitoires tels que nous pourrions l'envisager sur l'exemplaire de Montigny-Lencoup (début IV^e s.) ou Monte Biele t.151 (première moitié IV^e s.) précédant/anticipant les bouterolles losangées telles qu'illustrées à Monterenzio Vecchio t.1 (fin IV^e – début III^e s.) ?

Pour en revenir aux considérations métallo-techniques, les exemples cités en amont s'apparentent souvent à des terminaisons de bouterolle en alliage cuivreux à valeur décorative ajoutée qui contrastent avec l'exemplaire en fer d'Altrier. Il nous paraît dès lors presque évident que, par l'exclusivité du fer, de nouveaux questionnements techniques doivent entrer en considération. Faut-il pour autant en déduire que l'utilisation du fer dans la conception des bouterolles entraîne *de facto* une contrainte artisanale (coulée > forgeage) cheminant vers une « réduction esthétique » de cet élément,

au moins pour cette période formative et transitoire ? Le corpus ferrique à disposition (et en bon état de conservation) pour cette période est sans doute trop limité pour tirer de telles conclusions. L'exemplaire en fer du tumulus 1 de Horath, à la datation fluctuante, illustre en quelque sorte le propos.

La localisation périphérique de la tombe d'Altrier, en marge sans doute du dynamisme des noyaux culturels environnants des débuts de La Tène ancienne, pourrait également avoir entraîné une contrainte de marché qui pourrait se matérialiser par « un réseau de copies en fer » d'armes bimétalliques – souvent perçues comme plus prestigieuses (cf. *infra*) – comme le laissait déjà sous-entendre Pavel Sankot au sujet de la bouterolle en fer de Lochenice : « [...] dans quelle mesure les formes de bouterolle coulée en bronze (Hallstatt tombe 994, Dürrenberg tombe 18, Dražičky) constituent un certain noyau, au périmètre duquel figurent des variantes en fer (Römhild, Lochenice). Ces dernières devraient être des dérivés plus récents, comme le fait comprendre le contexte de l'épée de Lochenice » (Sankot 2003 : 29).

Ajoutons toutefois qu'au-delà de ces notions « commerciales », il paraît évident que le bimétallisme impliquait également un certain jeu de couleurs, le « doré » du bronze contrastant avec les teintes « argentées » du fer. On ne peut dès lors méconsideérer l'impact symbolique et esthétique que le passage successif au monométallisme a dû, consciemment ou inconsciemment, induire. Dès lors, s'agit-il réellement d'une contrainte de marché, ou d'une commande délibérée ?

Les exemplaires bimétalliques bien connus du V^e siècle, et, rappelons-le, souvent hautement décorés (et, par extension, bien étudiés), se caractérisent généralement par l'utilisation d'alliages cuivreux pour au moins une tôle de l'étui (ou l'un de ses éléments) et/ou la bouterolle. Néanmoins, le « tout-au-fer » caractérise des fourreaux monométalliques qui traduisent, bien plus qu'une digression, une évolution majeure (voir e.a. Ginoux 1994 : 9 ; Bataille-Melkon et Rapin 1997 ; Rapin 1999 ; Lejars 2003 : 11) au sein de la recherche artisanale de La Tène ancienne (ex. : Bucy-le-Long ; Montebello Vicentino ; Cortrat ; Montigny-Lencoup ; Wintrich ; Prosnes ; Pommerœul). Et une telle évolution n'est-elle pas justement une richesse⁴³, tant ce nouvel acquis technique témoigne d'un haut niveau de dextérité de la part des forgerons ? À ce titre, le fourreau en fer de *La Motte Saint-Valentin* à Courcelles-en-Montagne devrait également venir alimenter cette problématique⁴⁴ (Déchelette 1913 : 104-105, fig. 14).

En définitive, ces deux indices – utilisation exclusive du fer et légère atrophie présumée de la terminaison de la bouterolle – devraient orienter la discussion vers un registre déjà bien évolué au sein du V^e siècle, avec une ouverture vers le tout début du IV^e siècle.

Quelques apports microtechniques

Au premier coup d'œil, l'un des éléments qui caractérisent le plus l'épée d'Altrier est certainement la présence de

rivets à tête hémisphérique sur les parties constitutives de la poignée (garde/fusée/pommeau) exceptionnellement bien conservée. Leur présence était traditionnellement considérée comme un trait d'« ancienneté » ou « archaïsant » au sein du second âge du Fer (Kruta-Poppi 1986 : 44 ; Lejars 2015 : 137). Rappelons qu'une plaque de tôle de fer était montée sur une âme en bois (Thill 1987 : 253), au moins pour le pommeau.

Luana Kruta-Poppi, en 1986, rapprochait les « bossettes » de l'exemplaire de Leprignano/Capena de celles d'un exemplaire de grande taille de Somme-Bionne (Marne, France) – daté alors du deuxième tiers du V^e siècle avant notre ère – ainsi que celles, au repoussé toutefois, sur l'entrée d'un fourreau de Filottrano (prov. d'Ancône, Italie) daté par André Rapin de la fin du V^e siècle avant notre ère (Rapin 2006a : 191), et de celles de la poignée d'Altrier (Kruta-Poppi 1986 : 44 ; fig. 3). N'ayant pu, à cette date de publication, avoir pris connaissance de la correction (430) publiée par Gérard Thill en 1987, ni de l'abandon des résultats par Mechthilde Neyses en 1991, la date de 460 avant notre ère publiée par Ernst Hollstein en 1972 a été reprise comme argument d'ancienneté pour ce type de caractéristique. Il est ici bon de se demander jusqu'à quel point les anciennes datations d'Altrier ont influencé le discours typo-chronologique à une époque où les premières études comparatives poussées sur les épées et les fourreaux laténiens s'engageaient en Europe à la lumière de nouvelles restaurations et études radiographiques⁴⁵.

Quoi qu'il en soit, le travail de Luana Kruta-Poppi s'émancipe de cette datation pour dater son exemplaire italien du début du IV^e siècle avant notre ère sur la base d'autres indices techniques. Le dossier sera repris par André Rapin – cité par Thierry Lejars (Lejars 2015 : 138) – une dizaine d'années plus tard : il placera la fabrication de l'exemplaire au tournant des V^e et IV^e siècles. On notera que la présence d'un passant long et étroit (1 cm, tout de même) de la pièce de suspension fait partie de ses critères déterminants. On gardera néanmoins à l'esprit que ces bossettes sur poignée, généralement « rivetées » ou en tout cas rapportées sur des éléments organiques bien souvent non conservés, peuvent avoir échappé à de nombreuses reprises aux fouilleurs – qui plus est lors d'explorations anciennes – ou encore avoir été simplement perdues dans les collections. Ce biais doit donc toujours être considéré dès lors que la rareté de la présence de ces bossettes en tête de rivets est épinglée. On peut toutefois considérer comme acquis que la présence de « bossettes » peut participer à l'évaluation du statut du défunt dans la mesure elles outrepassent parfois leur stricte fonction technique pour venir embellir la poignée. D'autant que ces « bossettes » peuvent également devenir le support de décors plus ou moins complexes. Leur nombre également – souvent impair d'ailleurs – ne devrait pas être méconsidéré : dès lors que les décors sur fourreaux, et leur charge symbolique, trouvent une place prépondérante dans la littérature spécialisée, il n'y a, à notre avis, aucune raison de se passer d'essais de « numérologie comparée ». Déjà relevé sur plusieurs fourreaux (e.a. Gérard et Defente dans ce volume), le nombre sept relevé sur la poignée d'Altrier ne devait-il pas être considéré à la lumière de ce qu'il devrait symboliser ?

Quoi qu'il en soit, on gagera que peu de choses ont été laissées au hasard⁴⁶.

Ces « bossettes » ne peuvent néanmoins être isolées comme un critère de datation déterminant une fois confrontées à des registres plus récents : ainsi, l'exemplaire GSA 2693 du sanctuaire de Gournay-sur-Aronde (Oise), intégrant le Groupe 1 de Thierry Lejars regroupant les fourreaux avec bouterolle circulaire ajourée (Lejars 1994 : 39-42, 224), est situé au début de La Tène C1 (Lejars 2007 : fig. 5). On en retrouve encore à l'horizon fin IV^e, début III^e siècle sur des exemplaires de la tombe 1 de Monterenzio Vecchio et de Chens-sur-Léman (Haute-Savoie) (Landry 2014). Leur présence dans la conception des poignées est donc relativement courante, et ce, peut-être même jusqu'à La Tène finale. Des données plus précises, comme la forme des têtes, les dimensions ainsi que le mode d'assemblage doivent dès lors entrer en ligne de compte. Ces données étant parfois lacunaires dans le texte ou absentes de relevés qui ne présentent les éléments qu'en vue de face, une confusion entre « disques » et « bossettes » peut se glisser dans le champ lexical. Thierry Lejars parle d'ailleurs bien, pour les « bossettes » de Leprignano, de « rivets en fer à tête discoïdale moulurée » (Lejars 2015 : 137). On ajoutera enfin que les « bossettes » de la garde de Leprignano s'organisent sur un axe relativement horizontal, marquant une différence majeure avec l'organisation « triangulée » de la garde d'Altrier. Ce constat traduit peut-être une entrée de fourreau très peu (ou pas ?) campaniforme, voire convexe, pour l'objet italien.

Il semble néanmoins acquis que la forme hémisphérique des têtes de rivet est une caractéristique qui ne semble réellement s'épanouir qu'après le V^e siècle. Ainsi, la tombe 6 de Cortrat recèle des rivets de poignée mais à tête plate (« disques moulurés » ?) et en alliage cuivreux tandis que celui de la tombe 7 dénote : « [...] le rivet d'assemblage du pommeau sur la poignée possède une tête hémisphérique qui l'éloigne dans le même sens de ses équivalents du V^e s. » (Rapin et Zurfluh 1998 : 48). L'« hémisphérisme » des têtes de rivet est également reconnu à Bucy-le-Long tombe BLH 446 et tombe BFT 031 où le rivet de poignée à tête (semi- ?) hémisphérique présente un diamètre de 1,4 cm. « Le sertissage du bouton central du pommeau est renforcé par l'addition d'une rondelle hémisphérique, soit une technologie⁴⁷ qui caractérise plus le IV^e que le V^e siècle » (Rapin 2009 : 357). Annotons que de nombreux boutons ont été mis au jour dans la sépulture de Horath mais, pour la plupart d'entre eux, leur association avec la poignée et/ou le fourreau ne va pas de soi (chaussures ? – Haffner 2015 : 32-35). Il convient enfin d'indiquer qu'André Rapin a publié un dessin de la poignée d'Altrier (basé sur document) afin d'illustrer son propos général au sujet des systèmes d'assemblage des poignées à La Tène ancienne : « L'élément transversal du pommeau est également creux [...]. Cette technologie est identique à celle utilisée pour les anneaux de ceinturon en Celtique centrale à compter de la fin du V^e s. C'est d'ailleurs cette même technologie qui est exploitée pour l'assemblage des composantes en bois des poignées d'épées laténiennes mais avec des formules de rivets à têtes larges, mieux adaptées au matériau » (Rapin 2002 : 161 ; fig. 8, A⁴⁸).

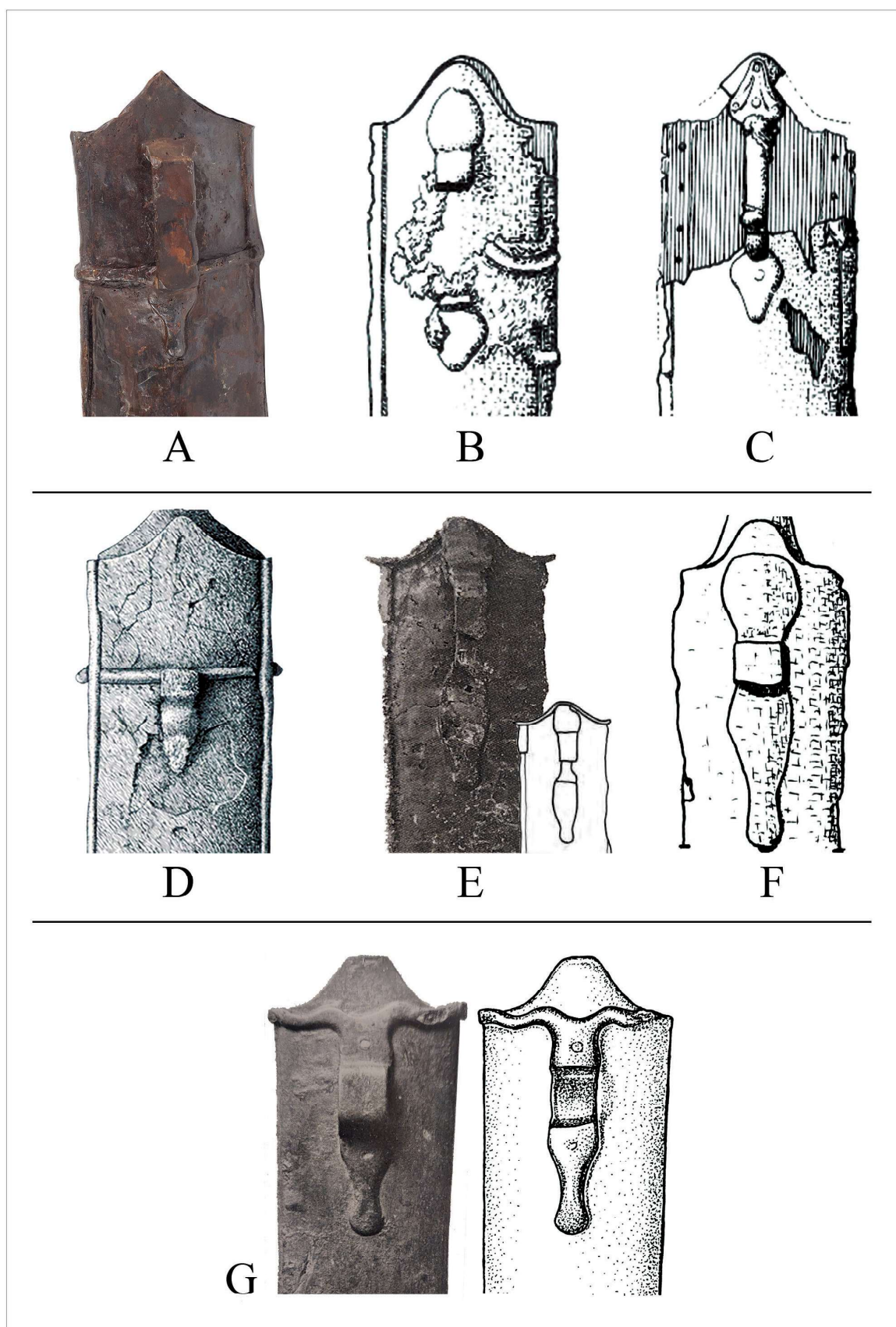


Fig. 17. Pièces de suspension. « Proto-gouttes » et « gouttes ». A. Altrier. Collection du Musée National d'Archéologie, d'Histoire et d'Art Luxembourg (MNAHA). (Photo : T. Lucas) ; B. Cortrat, tombe 5 (d'après Rapin et Zurfluh 1998) ; C. Cortrat, tombe 6 (d'après Rapin et Zurfluh 1998) ; D. Hochscheid, tumulus 2 (d'après Haffner 1992) ; E. Saint-Benoît-sur-Seine-*La Perrière*. (Photo d'après Bienaimé 1989 ; dessin d'après Millet 2008) ; F. Liry-*La Hourgnotte* (d'après Duval 1976) ; G. Bölske-Madocsahegy 1. (Photos d'après Jacobsthal 1944 ; dessin d'après Szabó et Petres 1992).

La nervure centrale présente sur la tôle avers du fourreau d'Altrier peut être définie comme nette. Nous ne pouvons avancer aucune considération métrique faute d'étude sur l'objet même, mais la haute saillance de cette nervure semble évidente sur base des clichés du MNAHA. Elle s'étend d'ailleurs très visiblement sur toute la longueur de la tôle, de l'entrée à la pointe⁴⁹. Cet aspect technique tend à approcher, voire à rejoindre l'horizon LT B1 (ex. : Cortrat tombe 5, nervure centrale franche et saillante contrastant avec les nervures fines, voire à peine formées des tombes 6 et 17 ; Nantes ; Montigny-Lencoup ; Wintrich H.1).

Caractérisée par une goutte finement tracée, aux allures de lulette, la patte inférieure de la pièce de suspension du fourreau d'Altrier trouve très peu de parallèles au sein des registres précoces de La Tène ancienne. André Rapin rappelait, en description des « pattes cordiformes terminées en goutte » du fourreau de la tombe 6 de Cortrat, que « cette forme, souvent considérée comme caractéristique des fourreaux du III^e s., connaît aussi une diffusion discrète au V^e s. » (Rapin et Zurfluh 1998 : 44). Néanmoins, les rares exemplaires que nous avons péniblement rassemblés pour la période LT A vers la transition LT B1 présentent une goutte à la morphologie discutable, comme si cette dernière n'était qu'en « formation » ou « réservée ». Les pièces de Cortrat t.6, Cortrat t.5 (patte inférieure bien plus atrophiée que t.6) ou encore potentiellement Hochscheid H.2 (Haffner 1992 : fig. 25, 1) illustrent ce propos (fig. 17, B à D). Ces « proto-gouttes » ne présentent en effet pas les effets de contre-courbes qui rythment et caractérisent la patte d'Altrier⁵⁰.

Les analogies les plus évidentes sont à trouver dans des registres plus récents, présentant alors des longueurs de pontet de plus en plus réduites, telles que sur le fourreau (fabrication LT B1-B2) de la sépulture 10 (LT B2-C1) du site de *La Perrière* à Saint-Benoît-sur-Seine (Aube) (peut-être mieux visible sur la photo chez Bienaimé 1989 : 65, fig. 69 que sur le dessin chez Millet 2008 : 114-115, 139, pl. 7, 4⁵¹) ou encore celui de la sépulture 3B de *La Hourgnotte* à Liry (Ardennes) situé à La Tène C1 (Duval 1976 : fig. 7, 2b ; Lejars 1994 : 45-46, fig. 3 ; Millet 2008 : 115) (fig. 17, E et F). À Gournay-sur-Aronde, plusieurs « gouttes » sont à dénombrer, témoignant de l'essor de la forme à la Tène moyenne au sens large. On notera que l'étranglement à l'amorce de la goutte y est souvent très marqué (ex. : GSA 1821, 1896, 3379, 3825. Lejars 1994). Le phénomène est également (sur- ?) représenté dans la plaine de Pannonie, ou plus globalement dans le bassin carpatique, où les complexifications de ce motif paraissent très nombreuses. Un simple renvoi à l'ensemble du corpus publié par Miklós Szabó et Éva F. Petres permettra d'illustrer ce dernier propos (Szabó et Petres 1992). Isolément, la patte inférieure de la pièce de suspension du fourreau LT C1 de Bölcske-Madocsahegy 1 (Hongrie) (fig. 17, G) est sans doute celle qui présente la morphologie la plus similaire à celle recherchée. Ici, toutefois, la goutte semble présenter deux légers abords anguleux, l'extrémité rappelant la forme d'un tranchant de hache polie (Jacobsthal 1944 : 177, n° 116, pl. 67 ; Szabó et Petres 1992 : pl. 7, cat. n° 5 ; Lejars 2003).

Plus généralement, il convient de songer que la morphologie générale des pattes des pièces de suspension peut être le témoin d'un choix décomplexé de l'artisan. Ce dernier peut, à cet endroit qui plus est (au revers et donc en espace « caché »), exprimer des formes qui singularisent son travail, indépendamment – nous le supposons – du cahier des charges général de sa potentielle commande. D'autres notions peuvent également entrer en ligne de compte tant cette pièce de suspension, par sa fonction de maintien et donc sujette aux aléas des à-coups, peut faire l'objet de remplacements/réparations suite à une perte éventuelle ou une désolidarisation même partielle quand la pièce, de par sa nature rapportée et en saillance de la structure générale, n'a pas simplement subi de nombreux accrocs qui l'auraient déforcée au fil du temps.

Enfin, si le motif peine à se retrouver sur des pièces de suspension de fourreaux à La Tène ancienne, il convient d'envisager que sa matérialisation est peut-être influencée par d'autres objets issus de la métallurgie de cette époque, comme ce pourrait être le cas, par exemple, d'éléments de pièces de char. Dans un autre registre, des similitudes entre le thème de la « lyre zoomorphe » sur les fourreaux et l'iconographie des agrafes de ceinture du V^e siècle n'ont-elles pas déjà été relevées (par Alain Bulard cité chez Lejars 2003 : 30) ? Des mouvements d'influences réciproques doivent évidemment être à l'œuvre. La recherche d'un thème au sein d'un seul corpus/type d'objets reviendrait inévitablement à sur-spécialiser le travail d'artisans forgerons, restreignant *de facto* leur champ d'action à bien peu de choses.

Conclusion

Comme vu plus haut, la sépulture d'Altrier intègre un corpus de tombes dites particulières, pour ne pas dire anormales. À ce titre, la pratique crématoire y a longtemps été considérée comme exceptionnelle. Il semble néanmoins que l'horizon LT A2-B1 au Grand-Duché de Luxembourg puisse justement – à confirmer – se traduire par une généralisation de la crémation⁵². Par ce biais, la tombe d'Altrier ne pourrait-elle pas davantage s'ériger en haute représentante d'un phénomène soit en gestation, soit ayant déjà pleinement pris pied ? Il n'en reste pas moins que la situation topographique, la monumentalité, l'organisation, la composition du mobilier et la structuration de la tombe sont, quant à elles et assurément, autant de facteurs de singularité. Également, et pour revenir sur ce propos, la présence d'une épée « seule » participe indubitablement à cet effet.

Que ces tombes soient qualifiées de princières, élitaires ou aristocratiques, il paraît évident que l'épée doit être envisagée comme l'un des attributs représentant le statut occupé par le défunt dans la société, peut-être bien davantage d'ailleurs que la fonction propre – une arme offensive – qu'elle sous-tend. Une panoplie plus ou moins complète – tout du moins la présence d'au moins une lance – satisfait généralement à considérer un individu comme « guerrier », indépendamment

de la présence ou de l'absence d'une épée. L'arme *sine qua non* en cas de « conflits ouverts » est donc la lance, à laquelle peut s'adjoindre un nombre fluctuant d'armes de lancer (javelots), d'armement défensif (bouclier) ainsi que de protections corporelles⁵³. L'épée seule dans une telle tombe faste, en dehors de tout effet de panoplie, devrait amener à envisager que la place de son porteur en cas de tels conflits ne devait pas se trouver « en première ligne ». Et, au contraire, ceci place le défunt à l'écart, « en survol de la guerre »⁵⁴. C'est en tout cas l'image que les déposants – sous-entendus toute personne en charge des dépôts funéraires, et par extension des rites – ont souhaité illustrer dans ce qui pourrait s'apparenter à une mise en scène dont la fonction dépasse très probablement le simple cadre individuel.

Cette prise de hauteur pourrait, à ce titre, placer l'individu d'Altrier à un registre décisionnaire prégnant dans les gestions de conflits pour peu que l'épée ait la vocation simple de rappeler la *res militaris* – la chose militaire – dans son ensemble. Reste que cette fonction potentielle ne devait certainement pas l'empêcher d'occuper d'autres positions sociales, comme au sein de la sphère religieuse, quelle qu'en soit la forme. Sans entrer dans le détail de ces considérations, que nous remettons à un autre dossier, le *stamnos*, au-delà de l'évocation de statut due à sa participation au faste de la tombe et, probablement, à des activités sociales et communautaires de son « vivant », n'est-il pas devenu, *in fine*, un grand récipient utilisé comme réceptacle de la mort⁵⁵ ? Ces notions et utilisations ambivalentes ne sont peut-être pas si éloignées de l'idée du « chaudron » bien connu des registres mythologiques celtiques, voire indo-européens au sens large. La fibule à masques et réhaussée de corail⁵⁶, à la composition complexe, devait également véhiculer une charge symbolique, autant sans doute que les motifs (variante de svastikas) repérés sur les tissus ainsi que le jeu de couleurs tiré de l'assemblage général de la tombe. Par transposition, et dans une telle atmosphère, l'épée ne peut définitivement être considérée *que pour ce qu'elle est*.

Au sujet de la datation de l'épée et du fourreau, et au regard des données à notre disposition, du corpus actuel et de notre sélection, il apparaît plausible d'envisager une légère précision en comparaison des dates régulièrement données : passant du V^e siècle ou d'un horizon LT A récent au sens large, nous proposons de situer *la fabrication* de l'arme à la charnière du V^e et du IV^e siècle avant notre ère. Nous pourrions également, mais très timidement, évoquer un court instant transitoire au LT A2/B1 (env. 380). Cependant et comme déjà évoqué, quelques données manquent encore pour avancer ce sentiment avec davantage d'aplomb. De ce fait, cette datation pourrait encore fluctuer/se préciser légèrement à l'avenir. On insistera ainsi sur la nécessité de recourir à différentes analyses plus poussées comme des radiographies précises de la bouterolle et de la poignée, une étude XRF générale, une caractérisation des matières organiques de la poignée, etc. Des observations techniques plus avancées sont également requises telles que le taux de saillance de la nervure, le mode précis de sertissage, l'épaisseur des tôles et de la lame en

considération des déformations opérées par la corrosion, etc. Les équipes du MNAHA, récemment sensibilisées à la problématique, devraient permettre de telles investigations dans un avenir proche.

Quoi qu'il en soit, et comme discuté en amont, il convient de considérer la date proposée de fabrication comme un *terminus post quem* initiant la vie de l'objet. Faute de résultats anthropologiques sur l'âge du défunt, il faudrait *a minima* considérer – si l'arme n'a pas été expressément fabriquée pour les funérailles ou acquise en « fin de carrière » de l'individu – une mise au tombeau aux alentours de 400 avant notre ère, avec une ouverture probable pour la première décennie du IV^e siècle. Pour peu que le défunt ait bénéficié d'une vie particulièrement longue et que l'arme lui soit bien parvenue dans sa jeunesse (ou encore transmise par « héritage »⁵⁷, peu importe son âge), la date de mise au tombeau pourrait encore être légèrement repoussée au minimum à la charnière entre La Tène A2 et La Tène B1 (env. 380). Gardons toutefois à l'esprit que de nombreux indices permettent de supposer, pour l'instant, que l'individu soit encore en partie dépendant d'un héritage culturel fondé sur des préceptes en vigueur durant la seconde moitié du V^e siècle. Pour en être « à ce point imprégné », l'individu d'Altrier (et/ou au minimum les personnes en charge des rites funéraires) aurait donc bien évolué durant une bonne partie de la fin de ce siècle. Ces questionnements gagneront évidemment à être *in fine* confrontés au reste du mobilier. Pour devancer un prochain dossier, l'utilisation « normale » d'un *stamnos* peut *de facto* allonger la vie de cet objet atypique. À titre d'exemple, à Basse-Yutz (Moselle), « les *stamnoi* datent de la fin du V^e siècle (fin La Tène A) alors que les *ænochoés* sont datées stylistiquement du début du IV^e siècle avant J.-C. (La Tène B1) »⁵⁸. Aussi, il nous semble que quelques détails du *stamnos* d'Altrier n'ont pas (ou plus) été pris en compte lors de son classement typo-chronologique et/ou de l'évaluation de son temps d'utilisation, à commencer par l'acte de rapiècement, réparation ou retouche de l'une de ses anses⁵⁹.

Quant à la question du lieu de fabrication de l'épée et du fourreau, il serait sans doute présomptueux d'avancer quelque schéma que ce soit sur base du peu d'éléments à notre disposition. Une lecture rapide pourrait amener à suggérer que le taux relativement important de données analogues que nous avons tirées du corpus d'armes issues du bassin de la Seine au sens large (ex. : Cortrat, Montigny-Lencoup, Bucy-le-Long) pourrait témoigner d'une « affinité technologique ». De quoi peut-être faire écho au travail de Stéphane Verger qui mettait en lumière la singularité de l'aménagement funéraire d'Altrier, rapproché de contextes centre-Gaule : « le choix de ce type de vase [grand *stamnos* étrusque en bronze] comme urne cinéraire est rare. Il n'est attesté qu'à Courcelles-en-Montagne (tumulus de *La Motte Saint-Valentin*), à Sainte-Geneviève-des-Bois (tumulus de *La Ronce*), à Marzabotto et dans quelques tombes des Abruzzes⁶⁰. Le volume du tertre [...] est bien supérieur à celui des tumulus à épée de l'Hunsrück-Eifel. Il se rapproche en

revanche de celui des deux grands monuments du centre de la France. Comme à *La Ronce*, l'urne est contenue dans un coffre en bois de chêne⁶¹. À Altrier, comme à *La Motte Saint-Valentin*, l'épée, non déformée, a été déposée en dehors de l'urne. Les liens avec le groupe des incinérations du centre de la France sont donc multiples » (Verger 1995 : 414, 428-430, 441, 453 ; voir également Milcent et Moulherat 1999 : 310, 322). Néanmoins, notre essai n'ayant pas la prétention de pousser la comparaison sur l'ensemble des armes connues issues de la sphère d'influence laténienne aux V^e et IV^e siècles – n'intégrant que des contextes plus ou moins représentatifs de la recherche et des données actuellement disponibles –, ce rapprochement doit être considéré, pour l'heure, comme très conjectural. L'influence potentielle d'autres noyaux/réseaux culturels, comme l'*Hunsrück-Eifel-Kultur*, dans la conception de l'objet ou encore dans le mode d'importation et de distribution n'est donc, pour l'instant, pas à exclure.

Épilogue

Nous l'avons fait remarquer, l'aspect « fruste » du fourreau en fer en comparaison du reste du mobilier de la tombe d'Altrier n'est sans doute que très relatif.

La question sous-jacente, et elle se doit toujours d'être posée dans le cas de la reprise d'un dossier lié à d'anciennes collections, tient à la valeur du fourreau en tant que potentiel support décoratif. Et si le fourreau devait être décoré, comme nous serions tenté de l'envisager⁶², où regarder et que chercher ?

Les écoinçons sommitaux qui se dégagent du croisement de la frette proximale et de la nervure centrale à l'avant du fourreau forment des zones d'aplat privilégiées pour la mise en œuvre de motifs. L'aplat de droite nous semble avoir été complètement poncé par la restauration ancienne, limitant sans doute les chances de pouvoir revenir à la surface d'origine. L'aplat de gauche, en revanche, paraît présenter plus de potentiel. Et les clichés en haute qualité du MNAHA permettraient d'ailleurs, en jouant sur les contrastes et les agrandissements, d'entrevoir un jeu de courbes et de contre-courbes associé à une petite zone qui annoncerait un motif en rond.

Faut-il y déceler un corps serpentiforme avec un œil, en vue de profil ? La fabrication de l'arme, tout du moins du fourreau, au minimum à un moment transitoire entre les V^e et IV^e siècles autorise en effet la recherche du fameux décor de la « lyre zoomorphe »⁶³, censé précéder celui des « dragons/griffons affrontés ». La prudence reste néanmoins de mise : la quête de ce motif nous est peut-être trop motivée par un certain biais de notre recherche. Ainsi, « on ne trouve que ce que l'on veut bien chercher ». Quoi qu'il en soit et dans la foulée de la réflexion issue de ce travail, l'équipe de restauration du MNAHA a été avertie du potentiel décoratif de l'ensemble du fourreau. En supplément des nouvelles analyses envisagées, une reprise de la restauration devrait, nous l'espérons, permettre à l'arme d'Altrier d'enfin livrer son plein potentiel.

NOTES

¹ Archéologue, spécialisé en Protohistoire, Institut National de Recherches Archéologiques, Service d'archéologie protohistorique, Bertrange (Luxembourg), Pierre-Benoit.Gerard@inra.etat.lu. Le présent article a été réalisé dans le cadre de la mission du Centre régional de recherche archéologique du Titelberg, qui se consacre à l'avancée des recherches en Protohistoire au Grand-Duché de Luxembourg et dans la Grande Région.

² Toutes les réserves d'usage doivent cependant s'appliquer pour ce cas précis : les circonstances nébuleuses de la découverte – ancienne tout autant qu'illégale – invitent à la plus grande prudence. Aucune référence scientifique n'a été, à ce jour, délivrée. On renverra à un article de presse d'Erwan Nonet « À Altrier, l'or des Celtes » paru dans *Le Quotidien*, Série Trésors, vendredi 22 juillet 2016.

³ Le tertre se trouve techniquement à la limite entre les sections C de Hemstal et Zittig et D de Rippig (sections cadastrales de la commune de Bech). Par souci de lecture et de continuité par rapport à la littérature scientifique traitant du tumulus, nous continuerons à associer plus logiquement ce dernier à la localité d'Altrier, qui est quant à elle départagée entre les sections E de Hersberg et Altrier et C et D précitées.

⁴ Une zone ayant livré des restes osseux incinérés a également été découverte en dehors de la fosse funéraire. [...] *ein größeres Leichenbrandnest in ungestörter Lage zur Hügelmitte hin* [...] (Thill 1972 : 488). Pourrait-il s'agir des restes du bûcher ? Si oui, s'agit-il du bûcher de cet individu ?

⁵ Visible sur le relevé de la fosse funéraire (Thill 1972 : Abb. 2, D). Si on se réfère au type de hachures (non légendé), le *Holzkohle* s'apparente à de petites lignes diagonales. Une autre zone, similaire, se trouve dès lors au sud. Elle semble recoupée (ou contrainte) par les *Holzreste*, la structure en chêne de la caisse funéraire.

⁶ Essence déjà caractérisée au sortir de l'opération (Hollstein 1972 : 499), puis confirmée récemment : *Quercus* sp. (Schoch 2022 : 131).

⁷ Analyse au sortir de l'opération chez Heyart (1972 : 500).

⁸ On relèvera une note de bas de page – basée probablement sur une indication de Marcel Heuertz dans la foulée de ses constatations de nature anthropologique – : « *Knochenrelikte eines Jungrehes lagen ebenfalls in der Urne* » (« des restes osseux d'un jeune chevreuil se trouvaient également dans l'urne ») (Thill 1972 : n.b.p. 9). Quoi qu'il en soit et sous couvert de la relocalisation des restes osseux dans les dépôts, des analyses anthropologiques (et archéozoologiques) doivent être sérieusement envisagées.

⁹ Des recherches récentes dans l'Ardenne belge tendent à rapprocher l'un des deux « groupes » (le septentrional) à l'HEK (Draily, Vrielynck et Hanut 2020). Cette proposition

placerait *de facto* une partie de l'Ardenne belge aux marges occidentales de cette culture, resituant par conséquent une partie du territoire actuel du Grand-Duché de Luxembourg dans une zone moins « frontalière » ou « marginale » qu'envisagée auparavant.

¹⁰ Les quatre autres sépultures ont livré des armes d'hast et sont toutes situées dans la région du Rhin moyen.

¹¹ Hans Nortmann dénombrait déjà, de façon plus générale, une septantaine de tombes à épée pour l'horizon HEK II (Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder 2005 : 198).

¹² Références sources (Osterhaus 1969 et Tisserand *et al.* 1985, p. 24-25, n^{os} 104-105) non consultées.

¹³ Katinka Zipper valide aujourd'hui ce constat (information personnelle décembre 2024 ; à paraître dans Zipper : thèse de doctorat, inédite). Sur la pratique crématoire durant La Tène ancienne, au moins en partie orientale du Grand-Duché, voir également Waringo (1987).

¹⁴ D'où sa courbure, à terme ?

¹⁵ Vestige d'un baudrier ? Ou s'agirait-il d'une fronde ? Alfred Haffner avait souligné la présence de nombreuses balles de fronde dans des tombes à incinération LT B sur le territoire grand-ducal et, plus généralement, dans l'HEK. L'une d'entre elles proviendrait d'ailleurs de la périphérie d'Altrier (Haffner 1971 : 206-207, fig. 2).

¹⁶ Elsa Desplanques semble avoir mésinterprété la position de la fibule, qu'elle localise « au pied du récipient », alors que les deux articles de Gérard Thill la situent bien « dans le *stamnos* ». La proposition de reconstitution de la mise en scène du *stamnos*-ossuaire d'Altrier, dans laquelle la fibule retient deux pans textiles, devrait être revue. Concernant la position même des textiles, nous renvoyons à la proposition d'Antoinette Rast-Eicher (Rast-Eicher *et al.* 2022 : 115-116, fig. 40).

¹⁷ Ou s'agit-il d'un simple souci pratique dans le cas de la descente du mobilier dans la chambre funéraire ? D'où le reste d'une sangle à l'anse ? Ceci impliquerait sans doute que le tertre soit déjà – au moins en partie – élevé. Dès lors, conjecture sous-jacente : un tertre plus ancien a-t-il pu avoir été réutilisé ?

¹⁸ Lors de cette mesure, une partie du pommeau était, semble-t-il, encore conservée en recouvrement de la tête hémisphérique de la terminaison de la soie. On s'étonnera de la mesure donnée sur dessin : 72,5 cm. Nous serions tenté de privilégier une erreur dans le texte, à moins qu'il ne s'agisse justement du recalcul sur base de l'effet de courbure.

¹⁹ Longueur estimée juste au-dessus du bourrelet terminal de la bouterolle jusqu'à la base du talon tel qu'envisagé par André Rapin (Rapin 2009 : 340). L'épaulement n'est dès lors pas pris en considération, ce dernier intégrant la longueur

totale de la soie.

²⁰ Des fragments de bois sur la soie sont évoqués chez Thill (1987 : 253).

²¹ Gérard Thill utilise le terme de « croisière » (Thill 1987 : 253).

²² Le dessin de 1972 atteste également – si la lecture est bonne – la présence d'une « contre-tête » au revers de la poignée, au « cul du rivet ». La garde, sur cette face, présente de nombreuses lacunes, mais il n'est pas improbable qu'à l'origine cette zone présentait également deux à trois têtes.

²³ Le cliché présenté en 1987 montre l'épée avec les sept éléments sur la poignée, à n'en pas douter la conséquence d'une restauration reconstitutive abandonnée depuis (Thill 1987 : fig. 331).

²⁴ Il est à noter que le dessin de la tranche du fourreau laisse entrevoir une anomalie dans cette zone.

²⁵ De sa pointe au sommet de la frette distale. Les gouttières devraient se prolonger de peu au-delà de la frette.

²⁶ Un(e) léger(e) bosse/renflement extérieur(e) paraît se détacher sur base photographique, trahissant, peut-être, la présence d'un globule (?) sur l'une des rives de la bouterolle (l'autre rive étant manquante).

²⁷ À moins évidemment que le montage d'une agrafe n'ait été réalisé à l'envers. Ce qui est peu probable.

²⁸ Il faudrait en conclure que l'échantillon provient du contenu du *stamnos*, en lien avec les ossements incinérés, comme Gérard Thill le mentionnait précédemment : « [...] *durch die Analyse einer Buchenholzkohle, die zwischen dem Leichenbrand in der Urne lag* » (Thill 1972 : 497).

²⁹ Mechthilde Neyses répondant le 17/02/2014 à un courrier de Catherine Gaeng, alors responsable du service d'archéologie protohistorique au CNRA (INRA aujourd'hui).

³⁰ Ces mesures sont pour l'essentiel issues de règles de trois pratiquées sur base des échelles à disposition sur les dessins/planches. Dans la mesure du possible, des doubles vérifications ont été effectuées sur base de données métriques textuelles retranscrites, de manière parfois très inégale, par les auteurs. En fonction de la qualité des dessins/impressions et des échelles données, nous avons toujours considéré une marge d'erreur.

³¹ Thierry Lejars (2015 : 137) évoque dans un sens plus large la première moitié du IV^e siècle. Le tumulus n° 1 de Horath intègre le Groupe 3 de l'étude d'Alfred Haffner en 1976. Ce groupe sera subdivisé en « horizon ancien » et « horizon récent ». Bien que le tumulus n° 1 ne soit pas directement cité dans le groupement de l'horizon ancien, il ne fait aucun doute qu'il intègre cette catégorie par la référence à la planche

associée (Taf. 22, 1-12). L'horizon ancien intègre la période 4 du groupe Ausoniusstraße (« Zeitabschnitt 4 als mittlere Phase der Jüngerer HEK ») associé à l'HEK IIA2, alors situé à un moment transitoire entre le V^e et le IV^e siècle avant notre ère (Haffner 1976 : 68, 71, 99, Abb. 16).

³² La présence d'une fibule en bronze ornée de quatre masques (Haffner 1976 : Taf. 14, 2) doit être rapprochée sans détour de la fibule d'Altrier, au moins pour la charge symbolique analogue qu'elles véhiculent toutes deux.

³³ Repris en HEK IIA pour Hochscheid 2 et HEK IIA1(?) pour Hochscheid 4 chez Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder (2005 : Tab. A).

³⁴ La datation générale du mobilier de la tombe semble osciller entre LT A2 et début LT B1 (Nortmann, Neuhäuser et Schönfelder 2005 : 141-143). Au regard de la faible largeur du pontet, env. 0,6 cm, et des deux seuls ajours encore dégagés de la terminaison de la bouterolle en « essés », la proposition d'une fabrication de l'arme dans le dernier tiers du V^e siècle nous paraît soutenable. Néanmoins, le monométallisme ferrique de l'ensemble des éléments du fourreau ainsi que l'aspect trapu de la terminaison de la bouterolle pourraient autoriser une précision vers le dernier quart du V^e siècle.

³⁵ Comm. personnelle pour confirmation de Thierry Lejars, ici remercié.

³⁶ Une erreur s'est glissée dans les renvois et la légende de la figure 9. Les exemplaires de Lochenice et de Straubing/Ziegelei Jungmeier ont été inversés. L'erreur a été corrigée chez Egg et Schönfelder (2009).

³⁷ Pour l'HEK occidentale : « *Die Griffangeln hatten meist quadratischen bis leicht rechteckigen Querschnitt und waren zwischen 10 und 14 cm lang* » (Haffner 1976 : 23). Du bois d'aulne aurait été reconnu sur la poignée et le fourreau (ou s'agit-il du bois de la caisse effondrée ?) du tumulus 1 de Horath (Haffner 1976 : 229 ; Haffner 2015 : 36). De quoi alimenter l'intérêt sur l'essence utilisée dans la fabrication de la poignée d'Altrier.

³⁸ À Gournay-sur-Aronde, par exemple (Lejars 1994).

³⁹ Daté de La Tène ancienne 1 chez Ginoux (1994 : 60, n°8 ; pl. 2, 4).

⁴⁰ Un rivet fixe-t-il l'avant de la frette proximale à la nervure centrale de la tôle ? Ou bien s'agit-il d'un effet de corrosion ?

⁴¹ L'absence de nervure centrale sur la lame d'Altrier ne semblait pas trouver de comparaisons directes au sein des corpus étudiés par Alfred Haffner : « *die Verjüngung der Klinge setzt meist mit Beginn des unteren Drittels ein. Sie haben dachförmigen Querschnitt oder aber spitzovalen mit kräftiger Mittelrippe* » (Haffner 1976 : 23).

⁴² Pour la qualification en épée courte ou petit module, voir

par exemple Rapin 1999 : 51 ; Rapin 2002 : 163 ; Lejars 2003 : 15, 17.

⁴³ Cette notion de richesse découle d'un échange avec Thierry Lejars.

⁴⁴ On peut également renvoyer, à titre d'exemple pour le monométallisme ferrique attribué au V^e siècle, à un exemplaire champenois/marnien rapproché par Martin Schönfelder de l'épée de la tombe de *La Gorge Meillet* de Somme-Tourbe et de celle retrouvée dans la Saône à Ciel (Schönfelder 2003-2004 : 55, n° 4, fig. 4, fig. 6.1 et 6.2).

⁴⁵ Problématique à retrouver, par exemple, chez Rapin (1983 : 70). La date de 460 avant notre ère est d'ailleurs également reprise afin d'envisager une « légère antériorité pour le commencement de cette civilisation [laténienne] ». L'épée d'Altrier y est aussi considérée comme longue, dépassant les 80 cm, comme à Somme-Bionne. La publication de Gérard Thill en 1972 évoque pourtant bien une valeur comprise entre 70 et 80 cm.

⁴⁶ Un exemple d'interprétation chez Jean-Jacques Hatt qui proposait que le symbole des trois cercles en triangle retrouvé sur des agrafes ou les bouterolles à terminaison triflée pouvait être associé à la déesse souveraine (Hatt 1999 : 156, 161). On retrouvera sans problème ce mouvement de triangulation sur les « disques » des bouterolles en essés ou cordiformes.

⁴⁷ Comm. personnelle : Thierry Lejars y voit plutôt du *technique*.

⁴⁸ Figure reprise chez Schönfelder (2003-2004 : fig. 7.3).

⁴⁹ La partie distale est lacunaire mais la haute saillance de la nervure peu après la frette distale laisse sous-entendre qu'elle devait encore courir pareillement sur une bonne longueur, vers la pointe.

⁵⁰ Gardons toutefois qu'une erreur de lecture/interprétation lors de la restauration de l'exemplaire d'Altrier reste possible.

⁵¹ Peut-être contrarié par des détériorations liées aux conditions de conservation muséale. L'exemplaire n'a visiblement bénéficié que d'une restauration partielle localisée sur l'entrée et la bouterolle (Millet 2008 : 111). La photo publiée en 1989 devrait être, au niveau de la pièce de suspension, un document plus proche de la réalité archéologique que le dessin publié en 2008.

⁵² Il semble en effet que la pratique de l'inhumation, quasi systématique du Hallstatt D1 à La Tène A, disparaisse totalement vers La Tène A2-B1 (Zipper : thèse de doctorat, à paraître). Reste toutefois que ce modèle pourrait être questionné lorsque le corpus des tombes à char avec inhumation – et une vision claire de leur chronologie, de leur proportionnelle densité et des classes sociales représentées – aura évolué.

⁵³ Pour La Tène ancienne, voir e.a. Rapin 2006b ; Bataille,

⁵⁴ Des notions du « duel » doivent également être prises en considération.

⁵⁵ Ce changement de fonction pourrait expliquer qu'aucun autre récipient – type puits – n'ait été mis au jour.

⁵⁶ Nous détectons également du corail sur des fibules provenant de la tombe D explorée anciennement à Colmar-Berg *am Baumbuschweg* (G.-D. L.). Bien que les masques y soient absents, la morphologie générale de ces fibules tout autant que les zones privilégiées pour l'application du corail autorisent un sérieux rapprochement avec la fibule d'Altrier. Dossier inédit (tombe citée en n.b.p. 49 chez Waringo 1987). Tombe datée La Tène A2-B1 chez Zipper : thèse de doctorat, à paraître.

⁵⁷ La notion d'héritage/transmission a quant à elle été remise en question (Rapin 2006b : 50).

⁵⁸ Information chez Deffressigne *et al.* (2011 : 202, n.b.p. 2). Certainement sur base de Megaw et Megaw, 1990, *The Basse-Yutz Find: Masterpieces of Celtic Art*.

⁵⁹ « *Sichtlich handelt es sich hier um eine sorgfältig ausgeführte Flickarbeit* » (Thill 1972 : 489) ; « *Vielleicht handelt es sich schon um eine Nacharbeit in der Werkstatt des Stamnos selbst* » (Shefton 1988 : 122-123, B 4).

⁶⁰ On pourra citer ce qui semble être la caractéristique d'une certaine élite dans les Frentans (sud-est de l'actuelle région des Abruzzes et dans le Molise) pour laquelle la crémation en association du dépôt d'un *stamnos* contrasteraient avec des tombes à inhumations contemporaines (Fardella 2020).

⁶¹ Pour le coffrage en bois, voir également Milcent et Moulherat 1999 : 307.

⁶² Ajoutons que, de manière générale, plus de 60 % des fourreaux de Gournay-sur-Arondet et 70 % des fourreaux de La Tène étaient ornés (Lejars 2003 : 14). Présignons donc d'estimations similaires pour La Tène ancienne.

⁶³ La découverte d'un décor de « lyre zoomorphe » à Ensérune (Hérault) dans la tombe IB.29 permet de placer l'apparition du motif au plus tard au début du IV^e siècle (Lejars 2003 : 17-18 ; Lejars et Schwaller 2024 : 187-189).

BIBLIOGRAPHIE

- BARAY Luc, 2011, Aristocrates et guerriers d'après les pratiques funéraires du second âge du Fer en Europe occidentale, dans BARAY Luc, HONEGGER Matthieu et DIAS-MEIRINHO Marie-Hélène (dir.), *L'armement et l'image du guerrier dans les sociétés anciennes : de l'objet à la tombe. Actes de la table ronde internationale et interdisciplinaire : 4-5 juin 2009, Sens, CEREP, Collection Art, Archéologie & Patrimoine, Dijon, Éditions Universitaires de Dijon*, p. 315-336.
- BATAILLE Gérard, KAURIN Jenny et MARION Stéphane, 2015, Guerre et progrès chez les Gaulois : une relation ambiguë, dans JALABERT Laurent et MULLER Vianney (dir.), *Conflits et progrès scientifiques et techniques en Lorraine à travers les siècles. Actes du colloque : 17 et 18 octobre 2014, Senones, Edhisto*, p. 115-140.
- BATAILLE-MELKON Aline et RAPIN André, 1997, Un fourreau celtique en fer orné au repoussé du V^e siècle avant J.-C., au Musée Saint-Rémi de Reims : Prosnes, *Les-vins-de-Bruyère* (Marne), *Bulletin de la Société Archéologique Champenoise*, v. 90, n° 2, p. 3-14.
- BIENAIMÉ Jean (ROUQUET Chantal ?), 1989, *En Champagne Celtique, les Tricasses et la nécropole de Saint-Benoît-sur-Seine (Aube)*, Catalogue d'exposition du Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie de Troyes, Troyes, Musée des Beaux-Arts et d'Archéologie.
- BONDINI Anna, 2005, I materiali di Montebello Vicentino. Tra cultura veneto-alpina e civiltà di La Tène, dans VITALI Daniele (ed.), *Studi sulla media e tarda età del Ferro nell'Italia centro-settentrionale*, coll. Studi e Scavi, nuova serie 12, Ante Quem, Bologna, p. 215-324.
- BULARD Alain, 1979, Fourreaux ornés d'animaux fantastiques affrontés découverts en France, *Études Celtiques*, v. 16, p. 27-52.
- DÉCHELETTE Joseph, 1913, *La collection Millon. Antiquités préhistoriques et gallo-romaines*, Paris, Librairie Paul Geuthner.
- DEFFRESSIGNE Sylvie *et al.*, 2011, Premier bilan sur les nécropoles de la région lorraine de la fin du VI^e siècle à la fin de l'indépendance, dans BARRAL Philippe *et al.* (dir.), *Gestes funéraires en Gaule au second âge du Fer. Actes du XXXIII^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer: 20-24 mai 2009, Caen*, vol. 2, coll. Annales littéraires, n° 883, Série Environnement, Sociétés et Archéologie, n° 14, Besançon, Presses universitaires de Franche-Comté, p. 189-206.

- DESPLANQUES Elsa, 2022, Les textiles dans les tombes gauloises à dépôt de crémation en vase métallique : usages pratiques, mises en scène et perspectives anthropologiques (seconde moitié du VI^e s.-V^e s. av. J.-C.), *Gallia*, v. 79, n° 2, p. 1-25.
- DÖVENER Franziska, 2008, Neues zum römischen Vicus von Altrier, *Empreintes*, v. 1, p. 59-64.
- DRAILY Christelle, VRIELYNCK Olivier et HANUT Frédéric, 2020, Nouvelles découvertes dans le groupe septentrional des tombelles de l'Ardenne belge. Lien avec l'Hunsrück-Eifel Kultur, dans KOCH Michael (ed.), *Archäologie in der Großregion: Beiträge des internationalen Symposiums zur Archäologie in der Großregion in der Europäischen Akademie Otzenhausen vom 12. - 15. April 2018*, coll. *Archäologentage Otzenhausen*, n° 5, Nonnweiler, Europäische Akademie Otzenhausen gGmbH, p. 107-126.
- DUVAL Alain, 1976, Aspects de La Tène moyenne dans le Bassin parisien, *Bulletin de la Société Préhistorique Française, Études et travaux*, v. 73, n° 1, p. 457-484.
- EGG Markus, HAUSCHILD Maya et SCHÖNFELDER Martin, 2008, Zum frühlatènezeitlichen Grab 994 mit figural verzierter Schwertscheide von Hallstatt (Oberösterreich), *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, v. 53, 1, p. 175-216.
- EGG Markus et SCHÖNFELDER Martin, 2009, Zur Interpretation der Schwertscheide aus Grab 994 von Hallstatt, dans NATURHISTORISCHE GESELLSCHAFT NÜRNBERG ABTEILUNG FÜR VORGESCHICHTE, *Beiträge zur Hallstatt- und Latènezeit in Nordostbayern und Thüringen. Tagung vom 26.-28. Oktober 2007 in Nürnberg*, Beiträge zur Vorgeschichte Nordostbayerns, v. 7, Nürnberg, p. 27-44.
- FARDELLA Daniela, 2020, Stamnoi dal Sannio frentano, dans GOVI Elisabetta (dir.), *Ocnus. Quaderni della Scuola di Specializzazione in Beni Archeologici*, v. 28, p. 163-178.
- GÉRARD Pierre-Benoît, 2019, Le deuxième âge du Fer à Pommerœul (province de Hainaut, Belgique) : un site particulier en plein cœur du pays nervien, dans HOREVOETS Michaël et CAO-VAN Julie (dir.), *Aqua Celtica. Les Celtes au bord des lacs et des rivières. Actes du colloque : 9-10 novembre 2018, Han-sur-Lesse, Archéo-Situla*, v. 38-2018, p. 53-72.
- GÉRARD Pierre-Benoît et DEFENTE Virginie, 2025, Du verre opaque rouge sur un fourreau d'épée en fer de La Tène ancienne à Pommerœul (province de Hainaut, Belgique), dans WARMBOL Eugène, GILLET Evelyne et LECLERCQ Walter (éd.) *Cladio. L'armement à l'âge du Fer*, coll. Carnyx, n° 5, dans ce volume.
- GINOUX Nathalie, 1994, Les fourreaux ornés de France du V^e au II^e siècle avant J.-C., *Études Celtiques*, v. 30, p. 7-86.
- HADZHIPETKOV Iliya, sous presse, Das Grabhügelfeld zu Flaxweiler-Burgewan: Ausgrabungskampagne 1990 und 2022, *Archaeologia Mosellana*, v. 11.
- HAFFNER Alfred, 1971, Kriegergräber mit Schleuderkugeln aus Luxemburg und dem Trierer Land, *Hémecht*, v. 23, p. 206-214.
- HAFFNER Alfred, 1973, Das Grabhügelfeld von Lorentzweiler-Blaschette, *Hémecht*, v. 25, p. 401-416.
- HAFFNER Alfred, 1976, *Die westliche Hunsrück-Eifel-Kultur*, coll. Römisch-Germanische Forschungen, n° 36, Verlag Walter de Gruyter & Co., Berlin, vol. 1-2.
- HAFFNER Alfred, 1992, Die frühlatènezeitlichen Fürstengräber von Hochscheid im Hunsrück, *Trierer Zeitschrift*, v. 55, p. 25-103.
- HAFFNER Alfred, 2015, Keltische Kriegergräber der Hunsrück-Eifel-Kultur an der Ausoniusstraße, dans CORDIE Rosemarie (ed.), *Vorgeschichten an der Hunsrückhöhenstraße*, coll. Schriften des Archäologieparks Belgium, n° 13, Morbach-Wederath, p. 27-59.
- HAFFNER Alfred, 2018, Das Grab eines Schwerträgers der jüngeren Hunsrück-Eifel-Kultur von Remmesweiler « Batterie » im Kreis St. Wendel, dans CORDIE Rosemarie (ed.), *Angriff und Verteidigung. Waffen keltischer und römischer Zeit im Treverergebiet*, coll. Schriften des Archäologieparks Belgium, n° 15, Morbach-Wederath, p. 6-23.
- HATT Jean-Jacques, 1999, De la fin de Hallstatt à La Tène moyenne (550 à 200 av. J.-C.). Trois siècles et demi d'évolution de la civilisation celtique. Typologie comparée des mobiliers funéraires de Champagne, du Hunsrück-Eifel en Allemagne, du Dürrnberg près de Hallein en Autriche, dans CHAUME Bruno, MOHEN Jean-Pierre et PÉRIN Patrick (dir.), *Archéologie des Celtes. Mélanges à la mémoire de René Joffroy*, Montagnac, Éditions Monique Mergoil, p. 145-194.
- HEYART Hugues, 1972, Naturwissenschaftliche Untersuchungen zu den Funden aus dem frühlatènezeitlichen Grabhügel bei Altrier, dans THILL Gérard, *Frühlatènezeitlicher Fürstengrabhügel bei Altrier, Hémecht*, v. 24, n° 4, p. 499-501.
- HOLLSTEIN Ernst, 1972, Naturwissenschaftliche Untersuchungen zu den Funden aus dem frühlatènezeitlichen Grabhügel bei Altrier, dans THILL Gérard, *Frühlatènezeitlicher Fürstengrabhügel bei Altrier, Hémecht*, v. 24, n° 4, p. 499.

- HURT Véronique, 1995, Découverte exceptionnelle dans une tombe à char de Warmifontaine (Neufchâteau, Lux.), *Lunula. Archaeologia protohistorica*, v. III, p. 42-45.
- HURT Véronique, 2025, Une épée et son fourreau en fer de La Tène ancienne à Warmifontaine (Neufchâteau, province de Luxembourg, Belgique), dans WARMENBOL Eugène, GILLET Evelyne et LECLERCQ Walter (éd.), *Cladio. L'armement à l'âge du Fer*, coll. Carnyx, n° 5, dans ce volume.
- JACOBSTHAL Paul, 1944 (réimprimé 1969), *Early Celtic Art*, Oxford, Oxford University Press, 2 vol.
- JOACHIM Hans-Eckart, 1984, Zu einem verzierten Frühlatène-Schwert von Kruft, Kreis Mayen-Koblenz, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, v. 14, p. 397-400.
- KRÄMER Werner, 1952, Eine Siedlung der Frühlatènezeit in Straubing a. d. Donau (Niederbayern), *Germania*, v. 30, p. 256-262.
- KRUTA-POPPI Luana, 1986, Épées laténiennes d'Italie centrale au Musée des Antiquités nationales, *Études Celtiques*, v. 23, p. 33-46.
- LANDRY Christophe, 2014, L'épée et le fourreau orné de Chens-Véreître : un nouvel exemplaire de la paire de griffons affrontés sur la rive méridionale du Lac Léman, dans BARRAL Philippe et al. (éd.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second Âges du fer). Actes du XXXVI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer : 17-20 mai 2012, Vérone, Revue Archéologique de l'Est*, supplément n° 36, p. 595-602.
- LE BRUN-RICALES Foni et al., 2005, *Préhistoire et Protohistoire au Luxembourg. Les collections du Musée national d'histoire et d'art*, 1, Luxembourg, Édition du Musée National d'Histoire et d'Art.
- LEJARS Thierry, 1994, *Gournay III. Les fourreaux d'épée. Le Sanctuaire de Gournay-sur-Aronde et l'armement des Celtes de la Tène moyenne*, coll. Archéologie aujourd'hui, Paris/Compiègne, Éditions Errance.
- LEJARS Thierry, 2003, Les fourreaux d'épée laténiens, supports et ornementation, dans VITALI Daniele (dir.), *L'immagine tra mondo celtico e mondo etrusco-italico. Aspetti della cultura figurativa nell'antichità*, coll. Studi e Scavi, n° 20, Bologna, Università di Bologna, p. 9-70.
- LEJARS Thierry, 2007, Lieux de culte et pratiques votives en Gaule à La Tène ancienne, dans MENNESSIER-JOUANNET Christine, ADAM Anne-Marie, MILCENT Pierre-Yves (dir.), *La Gaule dans son contexte européen aux IV^e et III^e siècles avant notre ère. Actes du XXVII^e colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer : 29 mai-1^{er} juin 2003, Clermont-Ferrand*, coll. Monographies d'Archéologie Méditerranéenne, hors-série n° 3, Lattes, Édition de l'Association pour le développement de l'archéologie en Languedoc-Roussillon, p. 265-282.
- LEJARS Thierry, 2008, Les guerriers et l'armement celto-italique de la nécropole de Monte Bibele, dans VITALI Daniele et VERGER Stéphane (dir.), *Tra mondo celtico e mondo italico. La necropoli di Monte Bibele, Atti della tavola rotonda, Rome, EFR, 1997*, Bologna, Università di Bologna, p. 127-222.
- LEJARS Thierry, 2014, L'armement des Celtes en Italie, dans BARRAL Philippe et al. (éd.), *Les Celtes et le Nord de l'Italie (Premier et Second Âges du fer). Actes du XXXVI^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer : 17-20 mai 2012, Vérone, Revue Archéologique de l'Est*, supplément n°36, p. 401-434.
- LEJARS Thierry, avec la collaboration de BERNADET Renaud, 2015, L'épée laténienne du sanctuaire de Junon à Gabies. Les témoignages archéologiques d'une présence celtique dans le Latium, *Archeologia Classica*, v. LXVI, n.s. II, 5, p. 121-188.
- LEJARS Thierry et SCHWALLER Martine, 2024, Ensérune et l'art celtique des rives méditerranéennes, dans OLMER Fabienne, GIRARD Benjamin et ROURE Réjane (éd.), *Expressions artistiques des sociétés des âges du Fer. Actes du 46^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer : 26-28 mai 2022, Aix-en-Provence*, coll. AFEAF, n° 6, Paris, AFEAF, p. 185-201.
- MESTROT Adrien et al., 2022, Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier. Contribution 4 – Isotopes and rare earth elements as tools to unravel a 2500-year-old mystery, dans RAST-EICHER Antoinette et al., *Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg), Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, v. 41, p. 143-154.
- METZLER Jeannot, 1986, Ein frühlatènezeitliches Gräberfeld mit Wagenbestattung bei Grosbous-Vichten, *Archäologisches Korrespondenzblatt*, v. 16, 2, p. 161-177.
- METZLER Jeannot et GAENG Catherine, 2008, Fouille de sauvetage d'une tombe à char celtique à Reuland, *Empreintes*, v. 1, p. 32-37.
- MILCENT Pierre-Yves et MOULHERAT Christophe, 1999, Un tumulus princier du V^e siècle avant J.-C. à Sainte-Geneviève-des-Bois, « La Ronce » (Loiret), dans VILLES Alain et BATAILLE-MELKON Aline (éd.), *Fastes des Celtes entre Champagne et Bourgogne aux VII^e-III^e siècles avant notre ère. Actes du colloque de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer : 25-27 mai 1995, Troyes*, coll. Mémoires de la Société Archéologique Champenoise, n° 15, supplément n°4, Reims, p. 295-332.

- MILLET Émilie, 2008, La nécropole du second Âge du Fer de Saint-Benoît-sur-Seine, « La Perrière » (Aube) : étude synthétique, *Revue Archéologique de l'Est*, v. 57, p. 75-184.
- NEBEHAY Stefan, 1993, *Latènegräber in Niederösterreich*, coll. Kleine Schriften aus dem Vorgeschichtlichen Seminar Marburg, n° 41, Marburg.
- NEYES Mechthilde, 1991, Kritische Anmerkungen zu Dendrodaten der Eisenzeit im Hunsrück-Nahe- und Mittelrheingebiet, dans HAFNER Alfred et MIRON Andrei (ed.), *Studien zur Eisenzeit im Hunsrück-Nahe-Raum*, Symposium Birkenfeld 1987, *Trierer Zeitschrift*, Beiheft 13, Trier, p. 295-308.
- NORTMANN Hans, NEUHÄUSER Ulrike et SCHÖNFELDER Martin, 2005, Das frühlatènezeitliche Reitergrab von Wintrich, Kreis Bernkastel-Wittlich, *Jahrbuch des Römisch-Germanischen Zentralmuseums Mainz*, v. 51, 2004, 1, p. 127-218.
- OSTERHAUS Udo, 1969, Zu verzierten Frühlatène Waffen, dans FREY Otto-Herman (dir.), *Marburger Beiträge zur Archäologie der Kelten. Festschrift für Wolfgang Dehn zum 60. Geburtstag am 6. Juli 1969*, *Fundberichte aus Hessen*, v. 1, p. 134-144.
- RAPIN André, 1983, L'armement du guerrier celte au 2^e Âge du Fer, *L'art celtique en Gaule*, catalogue d'exposition (1983-1984 – Marseille, Paris, Bordeaux, Dijon), p. 69-79.
- RAPIN André, 1999, L'armement celtique en Europe : chronologie de son évolution technologique du V^e au I^{er} s. av. J.-C., *Gladius*, v. XIX, p. 33-67.
- RAPIN André, 2002, Une épée celtique damasquinée d'or du V^e s. av. J.-C. au Musée des Antiquités Nationales, *Antiquités Nationales*, v. 34, p. 155-171.
- RAPIN André, 2006a, L'abstraction narrative dans l'imagerie des Celtes, dans PAIRAULT-MASSA Françoise-Hélène (dir.), *L'image antique et son interprétation*, Coll. de l'École française de Rome, n° 371, Rome, p. 185-207.
- RAPIN André, 2006b, Les élites guerrières celtes : données récentes de l'archéologie, dans DELESTRE Xavier, KAZANSKI Michel et PÉRIN Patrick (dir.), *De l'âge du Fer au haut Moyen Âge. Archéologie funéraire, princes et élites guerrières. Actes des tables rondes Longroy I (1^{er} et 2 septembre 1998) et Longroy II (24 et 25 août 1999)*, coll. Mémoires de l'Association Française d'Archéologie Mérovingienne, n° 15, Chelles, p. 42-58.
- RAPIN André, 2009, V. 3. *L'armement*, dans DESENNE Sophie, POMMEPUY Claudine et DEMOULE Jean-Paul (dir.), Bucy-Le-Long (Aisne). Une nécropole de La Tène ancienne (V^e-IV^e siècle avant notre ère). Volume I. Présentations et études : une approche de la population, des sépultures et du mobilier, *Revue Archéologique de Picardie*, numéro spécial 26-1, p. 335-361.
- RAPIN André et ZURFLUH Hubert, 1998, Le cimetière celtique de Cortrat (Loiret)/The celtic burial ground at Cortrat (Loiret), *Revue Archéologique du Centre de la France*, v. 37, p. 33-79.
- RAST-EICHER Antoinette et VANDEN BERGHE Ina, 2015, Altrier (LUX): A fresh look at the textiles, dans GRÖMER Karina et PRITCHARD Frances (ed.), *Aspects of the design, production and use of textiles and clothing from the bronze Age to the Early modern era, NESAT XII, The North European Symposium for Archaeological Textiles, 21st – 24th May 2014 in Hallstatt, Austria*, coll. Archaeolingua Main Series, n° 33, Budapest, Archaeolingua publishers, p. 117-124.
- RAST-EICHER Antoinette et al., 2022, Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg), *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, v. 41, p. 97-154.
- SANKOT Pavel, 2003, Les épées du début de La Tène en Bohême, *Fontes Archaeologici Pragenses*, v. 28, Prague (Praha).
- SAVERWYNS Steven, 2022, Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier. Contribution 3 – Analyse du résidu organique conservé sur le stamnos, dans RAST-EICHER Antoinette et al., Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg), *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, v. 41, p. 141-142.
- SCHOCH Werner H., 2022, Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg). Contribution 1 – Holzuntersuchung, dans RAST-EICHER Antoinette et al., Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg), *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, v. 41, p. 129-131.
- SCHÖNFELDER Martin, 2003-2004, Traces organiques sur quelques armes celtiques de la Champagne, *Mémoires de la Société Éduenne*, v. 57, n° 2, p. 53-64.
- SHEFTON Brian Benjamin, 1988, Der Stamnos, dans KIMMIG Wolfgang (ed.), *Das Kleinaspergle. Studien zu einem Fürstengrabhügel der frühen Latènezeit bei Stuttgart*, Stuttgart, Konrad Theiss Verlag, Landesdenkmalamt Baden-Württemberg, p. 104-152.

- SZABÓ Miklós et PETRES Éva F., 1992, *Decorated Weapons of the La Tène Iron Age in the Carpathian Basin*, coll. *Inventaria Praehistorica Hungariae*, n° 5, Budapest, Magyar Nemzeti Múzeum.
- THILL Gérard, 1972, Frühlatènezeitlicher Fürstengrabhügel bei Altrier, *Hémecht*, v. 24, n° 4, p. 487-501.
- THILL Gérard, 1987, La tombe d'Altrier, dans MOHEN Jean-Pierre, DUVAL Alain et ÉLUÈRE Christiane (éd.), 1987, *Trésors des princes celtes*, Paris, Ministère de la culture et de la communication, Éditions de la Réunion des Musées Nationaux, p. 251-254.
- TISSERAND Gérard et al., 1985, *Les collections protohistoriques du Musée du Pays de Sarrebourg*, Sarrebourg, Éditions du Musée de Sarrebourg.
- VANDEN BERGHE Ina et COUDRAY Alexia, 2022, Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg). Contribution 2 – Analyses des colorants organiques des textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier, dans RAST-EICHER Antoinette et al., *Les textiles de la tombe La Tène ancienne d'Altrier (Luxembourg)*, *Bulletin de la Société Préhistorique Luxembourgeoise*, n° 41, p. 133-140.
- VAN STRYDONCK Mark et DE MULDER Guy, 2000, *De Schelde. Verhaal van een rivier*, Leuven, Davidsfonds.
- VERGER Stéphane, 1995, La transformation des rites funéraires aristocratiques en Gaule du Nord et de l'Est au V^e siècle avant J.-C., *Mélanges de l'École Française de Rome. Antiquité*, v. 107, n° 1, p. 335-458.
- WARINGO Raymond, 1987, Die bronze- und eisenzeitlichen Funde des Echternacher Arztes Ernest Graf., *Hémecht*, v. 4, Luxembourg, p. 571-608.
- ZIPPER Katinka, 2020, À la confluence des cultures : Le territoire du Grand-Duché de Luxembourg pendant le premier et le début du second âge du Fer, dans PIERREVELCIN Gilles, KYSELA Jan et FICHTL Stephan (éd.), *Unité et diversité du monde celtique – Unity and Diversity in the Celtic World. Actes du 42^e colloque international de l'Association Française pour l'Étude de l'Âge du Fer : 10-13 mai 2018, Prague*, coll. AFEAF, n° 2, Paris, AFEAF/Prague, Charles University, Faculty of Arts, p. 311-314.
- ZIPPER Katinka, à paraître, *Identités et interactions culturelles dans l'espace luxembourgeois durant l'âge du Fer (IX^e – III^e siècle avant notre ère). Analyse du mobilier funéraire*, Thèse de Doctorat, sous la direction de P. Barral et A. Binsfeld, Besançon, Université de Bourgogne Franche-Comté, en cotutelle avec Université de Luxembourg, 2024, 2 volumes.